

## CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION DAC OCEAN INDIEN



### Etude en vue de l'élaboration d'un schéma régional de la lecture publique et de la littérature réunionnaise

PHASE 1 - DIAGNOSTIC

15 Novembre 2013



6, boulevard de Strasbourg  
75010 PARIS  
Tél. : 01 55 34 99 40  
Fax : 01 55 34 99 41  
[www.abcd-culture.com](http://www.abcd-culture.com)

## SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	3
Les objectifs de l'étude .....	3
La mission confiée à ABCD .....	3
1 - CONTEXTE ET POLITIQUES PUBLIQUES DU LIVRE A LA REUNION .....	5
1.1 Les caractéristiques du territoire régional .....	6
1.2 Les politiques publiques du livre à la Réunion .....	7
1.3 Les structures fédératrices et les associations thématiques .....	12
2 – ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE LA CHAINE DU LIVRE PAR TYPOLOGIE D'ACTEURS .....	15
2.1 Les auteurs .....	16
2.2 Les éditeurs .....	20
2.3 Les librairies .....	26
2.4 Le réseau de lecture publique : bibliothèques et médiathèques .....	33
2.5 Les autres acteurs du développement de la lecture : Cases à Lire, CALE, associations.....	46
2.6 La vie littéraire : manifestations littéraires, les prix .....	49
3 – SYNTHESE ET ENJEUX .....	53
3.1 Synthèse transversale .....	54
3.2 Trois enjeux : professionnalisation, valorisation, développement des publics .....	54
POURSUITE DE L'ETUDE .....	56
ANNEXES .....	57
Liste des personnes interrogées .....	58
Composition du comité technique .....	62

## INTRODUCTION

### Les objectifs de l'étude

Le Conseil Régional de la Réunion et l'Etat (DAC OI) ont souhaité mener une réflexion commune sur la situation et le développement de la chaîne du livre à la Réunion : secteurs de la lecture publique, de la vie littéraire et de l'économie du livre (auteurs, éditeurs, diffuseurs/distributeurs, libraires).

Si un réel dynamisme du livre et de la lecture s'est développé depuis une vingtaine d'années à la Réunion, un bilan est aujourd'hui nécessaire pour :

- évaluer les atouts et faiblesses de ces secteurs,
- faire évoluer les interventions publiques vers plus d'efficacité et de pertinence
- préparer, soutenir les acteurs aux évolutions actuelles observées au niveau national

### La mission confiée à ABCD

La mission confiée à abcd s'articule en deux phases :

- **phase 1 : diagnostic, objet du présent rapport**
- phase 2 : stratégie et prospective du schéma régional

Pour cette première phase de travail démarrée début juillet 2013, abcd a réalisé un état des lieux des différents acteurs de la chaîne du livre.

Pour cela, après une analyse des grandes données existantes, un travail d'enquête systématique auprès des structures du livre a été mené, afin de consolider les grandes données d'activités et de moyens des bibliothèques-médiathèques, librairies et éditeurs.

Des entretiens qualitatifs ont été menés auprès de plus de 90 acteurs du livre et de la lecture du territoire (dont 56 en face à face), parmi lesquels :

- 10 entretiens auteurs
- 18 entretiens éditeurs
- 18 entretiens librairies
- 26 entretiens bibliothèques
- 11 entretiens avec les associations autour du livre (association thématique, association de développement de la lecture)

Outre le Conseil Régional et la DAC OI, des entretiens ont également été menés avec le Conseil Général, la CINOR (au titre de la gestion d'une partie du réseau de lecture publique) et la CIREST. Enfin le Rectorat a également été entendu<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> La liste des personnes interrogées est présentée en annexes

Par ailleurs, après le comité de pilotage de lancement de la mission avec les communes et partenaires, un comité technique réunissant des représentants des différents acteurs de la chaîne du livre a été réuni au démarrage de la mission début juillet, puis pour un point d'étape à la fin août.

Les différents éléments réunis lors de ces entretiens ainsi que l'analyse des données recueillies ont permis de formuler un diagnostic de la chaîne du livre par grande catégorie d'acteurs, qui s'appuie également sur un travail de synthèse cartographique. Une lecture des enjeux transversaux de la chaîne du livre est également proposée, qui servira de base de travail pour la poursuite de l'étude.

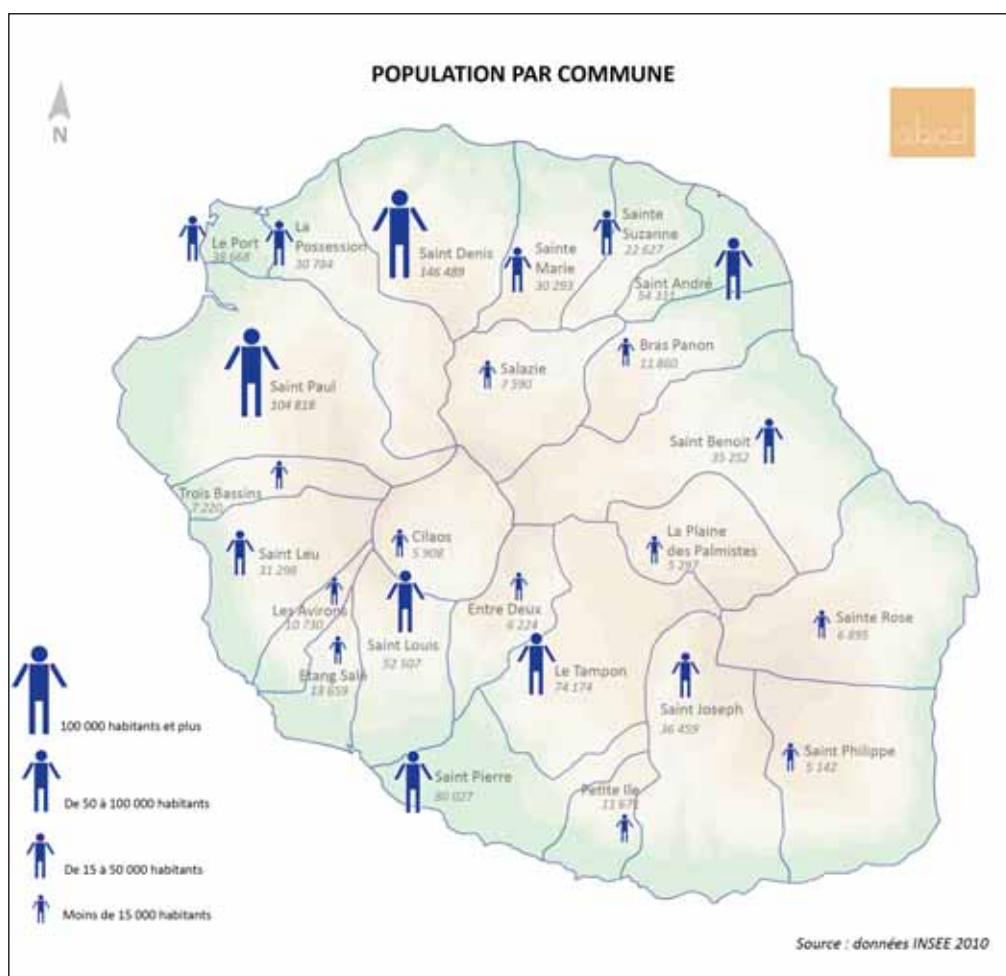
Enfin, des bases de données reprenant les différents éléments réunis lors du travail d'enquête seront transmises à la Région et à la DAC OI.

La situation du secteur du livre évoluant vite, à la Réunion comme au niveau national, l'analyse présentée se base sur les données 2012 mais devront être réactualisées dans les prochaines années.

## **1 - CONTEXTE ET POLITIQUES PUBLIQUES DU LIVRE À LA RÉUNION**

## 1.1 Les caractéristiques du territoire régional

- Près de **850 000 habitants** en 2012, un territoire en forte croissance démographique : 782 000 habitants en 2006, et projection à un million d'habitants en 2030.
- Territoire d'une superficie de 2 500 Km<sup>2</sup>, un habitat concentré sur le pourtour côtier et des forts contrastes de densité de population entre les « Hauts » et les « Bas », y compris au sein d'une même commune, dont la part urbanisée varie fortement.
- Région monodépartementale, composée de 24 communes pour certaines très étendues et 5 intercommunalités.
- De forts contrastes entre la côte Est et la côte Ouest : climatiques et sociaux, avec une concentration de la population défavorisée et au chômage sur l'Est.



- Une population jeune (plus d'un tiers de moins de vingt ans), avec des taux de chômage importants (plus du tiers de la population active).
- Une part très importante de population illettrée (données Direction régionale-INSEE Réunion - 2007) :
  - › 21 % de la population est en situation d'illettrisme (moyenne nationale : 7%)
  - › 2/3 des personnes en situation d'illettrisme sont des hommes.
  - › 116 000 « illettrés », 7 000 « analphabètes » et 4 000 profils « FLE ».
  - › 12 % des 16-25 ans ont des difficultés graves à l'écrit / 42 % chez les 56-65 ans.
  - › Près de 45 % des personnes en situation d'illettrisme n'ont fréquenté l'école que pendant une durée inférieure à 10 ans, voire 5 ans.

## 1.2 Les politiques publiques du livre à la Réunion

---

### Etat - DAC OI

L'État est présent sur le champ du livre et de la lecture publique par une politique durable d'accompagnement via la Dotation Globale de Décentralisation qui est une enveloppe d'environ 1 million d'euros/an depuis 1989 (enveloppe de la 1<sup>ère</sup> fraction). La Réunion a aussi bénéficié d'aides exceptionnelles pour des projets remarquables en Région (2<sup>ème</sup> fraction). Par exemple en 2009 pour la BDR (Bibliothèque départementale de la Réunion) : 1,3 M € ; et en 2012-2013 pour la construction de la médiathèque de St Paul : 4,8 M €. Cette opération sera également accompagnée sur le mobilier et l'informatisation.

L'État intervient également dans le cadre du respect de l'application du prix du livre à la Réunion (application d'un coefficient 1.15 sur le prix de vente public du livre hors manuels scolaires, vendus au prix métropole) à travers une aide au transport qui bénéficie aux libraires et importateurs du livre (enveloppe d'1,8 M € à 2 M €)

La DAC OI consacre une enveloppe de 100 000 € dont 67 000 € annuels sur les crédits « livre » sur les actions suivantes :

- Aides aux manifestations littéraires (salons sur l'île et soutien à la présence d'auteurs dans des salons en métropole via la Réunion des livres)
- Opérations ciblées : ex participation à l'opération "Premières Pages" (15 000€) en collaboration avec le Conseil général et la CAF (et coordination Rotary)
- Soutien aux structures professionnelles pour la coopération en bibliothèque: Réunion des livres, ABF
- Conseil et accompagnement des acteurs dans leurs missions et activités

À ces dispositifs s'ajoutent les dispositifs nationaux : Centre National du Livre (aides aux auteurs, éditeurs, bibliothèques, librairies, label lire, valorisation des fonds pour les librairies et le développement du numérique), FEAC – fonds d'aides aux échanges artistiques.

### Conseil régional

La Région intervient dans le domaine du livre et de la littérature via le volet investissement et notamment, ces dernières années, dans le cadre du PRR (Plan Régional de Relance).

Quasiment **13 millions d'euros** ont été ou seront apportés (des opérations sont encore en cours) par la Région dans le cadre d'opération de création ou de réhabilitation de bibliothèques/médiathèques. Ce soutien est assez exceptionnel au regard de ce que l'on observe dans les régions de France.

Le Conseil régional intervient également dans le secteur du livre et de la littérature par deux axes principaux sur son budget de fonctionnement :

- **Les aides aux associations** : soutien historique, les aides sont fléchées vers les associations fédératrices organisatrices de manifestations ou de formations telles que l'ADBEN, Cyclone BD, l'UDIR, la Réunion des livres. A cela sont venues s'ajouter ces dernières années des aides à l'édition qui sont cette année en suspens en attendant les priorités qui émergeront des réflexions en cours. Ces aides varient d'une année sur l'autre et font l'objet d'une demande annuelle, les enveloppes ont ainsi atteint des

montants **entre 40 et 160 000 euros** selon les années. Des aides à l'écriture existent également mais elles émarginent aux dispositifs inhérents au spectacle vivant dans le cadre des écritures théâtrales. En fonction des années, la région procède également à l'achat direct d'ouvrages qui sont ensuite mis à disposition des CDI des lycées.

- **Les aides aux entreprises** : très jeune, ce dispositif date de 2012 et pour le livre s'articule autour de deux axes, l'aide à la publication d'ouvrages et de revues, d'une part, et l'aide à la préparation et à la publication de projets éditoriaux d'envergure, d'autre part. L'objectif global est de soutenir la production éditoriale régionale. Au total 8 entreprises d'édition différentes ont obtenu une aide régionale pour 22 ouvrages publiés.
  - o **L'aide à la publication** permet de soutenir l'édition d'un ouvrage ou d'une collection (ou revue) non publié et d'accompagner les éditeurs dans leur prise de risque. L'attribution de l'aide est conditionnée par un ensemble de critères notamment de moyens (des critères maximum et des critères minimum comme une existence d'au moins une année) et d'activités dans le secteur du livre (80% de l'activité dans la filière livre). Par ailleurs, un comité de lecture donne un avis notamment sur la qualité des projets. Les aides représentent 50% des dépenses éligibles et les montants varient entre 8 000 € maximum pour un ouvrage, 15 000 € maximum pour une collection (l'apport de l'éditeur doit rester au minimum de 30% du projet). Le bilan arrêté en octobre 2013 fait état de 17 ouvrages aidés sur les projets de 5 entreprises d'édition. Au total sur ces opérations, la Région a apporté **un soutien de 116 272 €** (soit une moyenne de 6840 € par ouvrage).
  - o **L'aide aux projets d'envergure** est également ciblée sur des projets d'édition mais nécessitant une prise de risque plus importante de la part des éditeurs avec par exemple des temps de préparation longs, un ensemble de contributeurs... Là encore, l'attribution de l'aide repose sur des critères similaires à la précédente aide et un comité de lecture donne un avis. Les aides peuvent atteindre cette fois-ci 20 000 euros. Les premières aides ont permis de soutenir 5 projets portés par 4 entreprises d'édition pour un montant total de **83 385 euros** (soit une moyenne de 16 677 euros).

### Conseil général

Dans le domaine du livre et de l'écrit, le Conseil général se caractérise par ses compétences obligatoires à savoir la gestion des **Archives départementales** (versement des administrations et organismes publics de l'île) et de la **Bibliothèque départementale de la Réunion**. L'outil principal du Conseil général que constitue la BDR a connu des évolutions notables qui en font aujourd'hui une structure atypique dans le paysage des bibliothèques départementales au plan national :

- jusqu'en 2009, une structure bicéphale avec une Bibliothèque départementale de la Réunion (BDR : bibliothèque ouverte au public qui propose un fonds documentaire notamment patrimonial mais également tout public qui a d'ailleurs prêté des documents jusqu'au milieu des années 80) et une Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) dans ses fonctions traditionnelles d'accompagnement des communes dans le développement de la lecture publique,
- après la fermeture du volet BDP, le réaménagement des locaux de la BDR, le Département recentre ses actions autour d'un projet scientifique qui repose sur la **mission du dépôt légal** (la BDR est pôle associé de la BNF à ce titre depuis 2005), d'une **bibliothèque spécialisée sur l'Océan Indien** (située au centre de St Denis dans



le bâtiment historique réhabilité de la bibliothèque coloniale), une **valorisation du patrimoine** avec des accueils de groupes in situ et une politique d'animations et de formation proposée aux bibliothèques du territoire,

- aujourd'hui, la BDR compte 30 agents (avec un problème de sous-qualification que l'on retrouve dans les bibliothèques), avec un vrai besoin de formation en interne et des missions notamment d'accompagnement des bibliothèques qui sont encore en devenir.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, le Département intervient en faveur du livre réunionnais en vue d'encourager la création et l'animation littéraires, de permettre la publication d'ouvrages de tous genres, d'aider à la diffusion et de promouvoir le livre réunionnais.

**L'aide directe** s'adresse aux associations et comporte deux aspects :

- l'aide à l'édition, qui a pour but d'encourager la production littéraire et d'inciter à l'écriture.
- l'aide à la promotion et à l'animation littéraires, dont l'objectif est de favoriser la découverte et la promotion des auteurs, de leurs œuvres et de permettre la tenue de manifestations autour du livre à La Réunion ou la participation à des manifestations nationales ou internationales.

**L'aide indirecte** concerne la diffusion et permet aux différents bénéficiaires d'écouler une partie de leurs stocks d'ouvrages. Elle s'effectue sous forme d'acquisitions d'ouvrages auprès des maisons d'édition, des associations ou des auteurs. Elle a pour objectif de promouvoir les auteurs, d'encourager les éditeurs, professionnels ou associatifs et de favoriser les actions contribuant au rayonnement de la littérature réunionnaise dans les pays de la zone océan Indien.

Au total sur ces différents soutiens, le Conseil général s'est engagé ces dernières à hauteur de 130 000 à 176 000 euros selon les années.

Enfin, le Conseil général intervient à la croisée de plusieurs compétences en contribuant par exemple à l'opération **Premières pages** à hauteur de 8 000 € (aux côtés de la DAC OI, la CAF et du coordinateur le Rotary Club).

### **Intercommunalités**

Sur l'ensemble des intercommunalités du territoire, la Cinor a investi le champ de la lecture publique depuis quelques années et la Cirest a, dans son schéma culturel, prévu d'intervenir dans ce domaine.

- *Cinor*

Depuis 2000, la Cinor a choisi la compétence optionnelle relative à la construction, l'aménagement, l'entretien d'équipements d'intérêt communautaire dans les domaines du sport et de la culture.

Jusqu'à présent il ne s'agit que du volet investissement. La Cinor a donc pris en charge la réalisation de la médiathèque de **Ste Suzanne** en 2009, l'agrandissement de la médiathèque de **Ste Marie** et les créations sur St Denis des **bibliothèques Alain Lorraine** (BIAL) sur le quartier de la Source en 2010 et **Alain Peters** (BIAP) sur le quartier du Moufia en 2011.

A l'ouverture de l'équipement de Ste Suzanne, la Cinor a également pris en charge la totalité des dépenses liées à son fonctionnement ainsi qu'à celui des BIAL et BIAP. Or, sans transfert de compétence, cette situation est

difficile pour la Cinor qui injecte tout de même aujourd'hui en fonctionnement plus **d'1,7 millions euros**. Les bibliothèques concernées soulignent que les moyens dédiés par la Cinor notamment pour les animations permettent d'offrir au public des prestations régulières de qualité.

Depuis mars 2013, la Cinor a voté la compétence de la gestion pleine et entière des équipements considérés d'intérêt communautaire. Il reste désormais à la Cinor et aux communes de définir les équipements qui rentrent dans ce schéma d'intervention.

- *Cirest*

La Cirest a réalisé son schéma directeur de la culture en 2012 et 2013. Des orientations phares concernant l'éducation artistique et la lecture publique ont été validées. Plusieurs pistes sont encore à l'étude, elles ont comme objectif de développer des projets en complémentarité avec les compétences des communes : actions culturelles, formations... Les élus sont amenés à se positionner sur ces pistes fin octobre 2013.

- *TCO*

Notons que le TCO soutient l'ADBEN pour la tenue du salon du livre jeunesse en intervenant à hauteur de 30 000€.

Globalement, les intercommunalités à la Réunion ont jusqu'à présent peu investi le domaine du livre et de la lecture<sup>2</sup> mais celles qui sont présentes (CINOR) font de gros efforts et les orientations à venir (réflexion en cours de la CIREST) sont assez positives.

Il serait intéressant (sans forcément engager les intercommunalités vers des transferts d'équipements) d'identifier dans cette même dynamique les pistes de coopération qui pourraient être construites à l'échelle des micro territoires ou intercommunalités : animations en commun, facilités pour les lecteurs d'emprunter et de fréquenter plusieurs équipements, acquisitions concertées...

### **Communes**

L'échelon communal reste majoritaire dans la prise en charge publique de la lecture publique. Contrairement à d'autres champs culturels ou artistiques, les communes ont totalement investi le domaine de la lecture publique. Le soutien de l'Etat très volontariste sur la construction de bibliothèques au niveau national explique en grande partie ce constat. A cela s'ajoute la politique régionale de soutien aux investissements (dans le cadre du PRR) qui a beaucoup bénéficié aux communes.

Outre les efforts passés, actuels et à venir en matière d'investissement, les communes injectent en fonctionnement environ 17 millions d'euros (dont 90% absorbés par les dépenses de personnel).

Malgré ces efforts, on sent un essoufflement des communes, des difficultés économiques qui touchent les collectivités dans leur ensemble avec parfois des équipements très récents qui manquent cruellement de moyens pour fonctionner (postes qualifiés, achats d'ouvrages, budget pour animer la bibliothèque...).

---

<sup>2</sup> Au niveau national, on observe au contraire ces dernières années une multiplication des prises de compétences dans le secteur de la lecture publique, au niveau d'intercommunalités de petite taille aussi bien qu'au sein d'agglomérations importantes (Clermont Communauté, Agglomération de Montpellier, Plaine Commune, Est Ensemble, ...)

Notons également que les communes, par les moyens qu'elles dédient à la lecture publique, apportent un soutien indirect à l'économie du livre dans les achats documentaires via les médiathèques (1,5 millions d'euros en 2012<sup>3</sup>) et parfois via les actions culturelles lorsqu'elles rémunèrent les auteurs, les interventions de conteurs ou d'artistes.

De manière plus directe, lorsqu'elles organisent des manifestations autour du livre (ex St Pierre) ou pluridisciplinaires, elles permettent une visibilité à la création littéraire.

### **Académie de la Réunion**

La politique académique de la Réunion sur le livre et la lecture s'inscrit dans une politique artistique et culturelle globale qui suit les grandes priorités nationales. Parmi ces priorités, on retrouve la lutte contre l'illettrisme mais également des notions de parcours artistiques et culturels. Les actions menées par l'Académie reposent sur de multiples partenariats : DAC OI, Région, Département, Intercommunalités, Communes...

Plus particulièrement sur le livre et la lecture, l'Académie est partie prenante des actions, manifestations ou dispositifs suivants (pour ne citer que les principaux) :

- salon du livre de jeunesse de l'Océan Indien avec de nombreuses visites de classes pour permettre aux élèves d'être en contact avec des livres et des auteurs (important pour des élèves qui ne fréquentent pas de librairie)
- un écrivain au CDI (48 classes touchées en moyenne) qui se déclinent en auteur à la bibliothèque (60 classes concernées) pour le 1<sup>er</sup> degré en collaboration avec les bibliothèques et la réunion des livres

Pour ces deux actions, l'Académie soutient l'ADBEN (association des documentalistes enseignants de l'éducation nationale à la Réunion) par la prise en charge d'heures de travail de documentalistes, d'enseignants ainsi qu'une subvention.

Par ailleurs, avec la Réunion des livres, une déclinaison du Prix Goncourt des lycéens (Grand Prix Métis) est proposée à la Réunion (3<sup>e</sup> édition) avec la participation en moyenne de 7 à 8 lycées.

L'Académie est également un relais des actions nationales telles que le Printemps des Poètes, Dis-moi Dix mots...

---

<sup>3</sup> Cumul des budgets d'acquisition 2012 de l'ensemble des bibliothèques et médiathèques de la Réunion

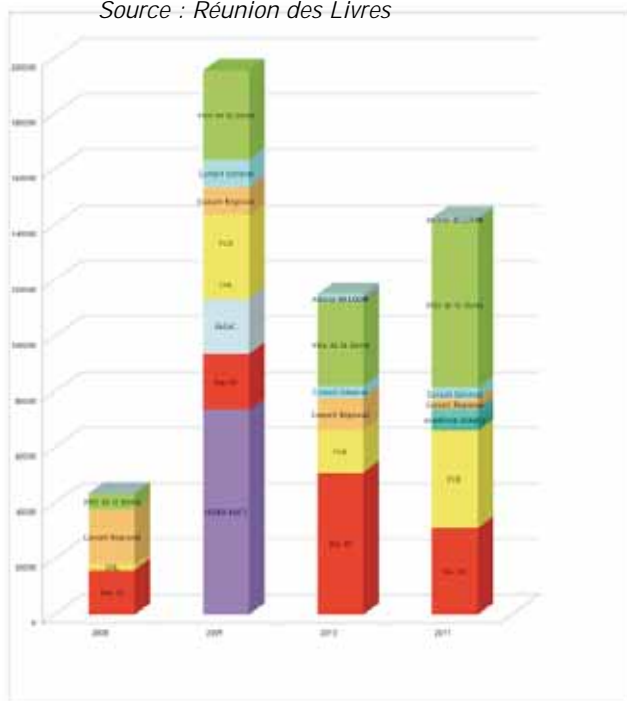
### 1.3 Les structures fédératrices et les associations thématiques

Plusieurs associations de professionnels existent à la Réunion. Contrairement à ce qu'on peut voir dans certaines régions de France, il n'y a pas d'association de libraires régionaux ou d'éditeurs régionaux.

Il n'existe pas non plus à ce jour de Centre Régional du Livre comme on en trouve dans toutes les régions de métropole. La Réunion des Livres est adhérente de la FILL (Fédération Interrégionale du Livre et de la Lecture qui rassemble les Centres Régionaux du Livre en France).<sup>4</sup>

#### La Réunion des Livres - Une structure récente, aux moyens non stabilisés et limités

- Association loi 1901 créée en 2007 à l'initiative de certains professionnels du livre.
- Soutien DAC OI, Fonds de coopération régionale (Préfecture), Région, Conseil Général et Ville de St Denis.  
*Source : Réunion des Livres*
- 60 adhérents en 2012, 70 en 2013.
- Le fonctionnement est assuré par des bénévoles, appuyés par 1 à 2 salariés depuis juin 2010, sur des contrats à durée déterminée de type CAE, ce qui pose le problème de la continuité du travail. Une des salariées en CAE depuis 3 ans a été embauchée en CDD jusqu'à fin décembre 2013, en plus d'une nouvelle salariée arrivée en CUI - CAE en juin 2013.
- Budget de 175 000 € à 200 000 € en 2012, dont 135 000 € de subventions publique, prévues en baisse pour 2013 (budget prévisionnel 2013 : autour de 80 000 €).
- Un travail sur les statuts de la structure entre 2012 et 2013.



#### ...Et aux actions surtout orientées sur les salons et les prix littéraires

Des évolutions importantes depuis la création de l'association. Pour l'année 2012 et 2013, trois grandes typologies d'actions :

- *Les salons et festivals nationaux et régionaux :*
  - Stands dans les salons du livre à la Réunion : Salon du livre jeunesse de l'Océan Indien/ Cyclone BD, Salon Athéna de St Pierre (octobre 2013).
  - Stands dans les festivals régionaux non dédiés au livre : Sakifo marmay, Fé Péi, Zétinsèl, Alon Zanfan.

<sup>4</sup> En France, on recense en 2013 24 CRL soit toutes les Régions de France sauf les départements d'outre-mer. La Nouvelle Calédonie s'est dotée d'une structure, la Maison du Livre, en 2009 et en a recruté le directeur en 2010

- Présence dans les salons nationaux : Salon de la bande dessinée d'Angoulême, Salon du livre Jeunesse de Montreuil (catalogue des éditeurs jeunesse de l'Océan Indien), Salon du Livre Insulaire d'Ouessant... Pour le Salon du livre de Paris, la Réunion des Livres n'intervient pas spécifiquement (les éditeurs sont présents sur le stand géré par le Ministère de l'Outre Mer).
  - *Les prix littéraires*
- Prix Vanille (anciennement Prix Réunion des Livres) : pour des ouvrages de la zone de l'océan indien, qui a permis de récompenser des auteurs et des éditeurs de la Réunion (2009, 2010, 2012).

La LRLR est opérateur sur :

- Grand Prix du Roman Métis – prix international de la ville de St Denis. Ce prix littéraire, crée en 2010 est ouvert à tout roman francophone qui évoque les valeurs d'échanges, d'humanisme et de diversité. Il n'est pas réservé à des livres de la Réunion et de l'Océan Indien. Les trois premiers lauréats sont des auteurs de Guadeloupe, d'Haïti et de Guinée.
  - *Les actions autour de l'animation de la vie littéraire*
- Opérateur pour l'action « Un auteur en bibliothèque » (2011/2012 – 2 auteurs ; 2012/2013 – 4 auteurs), financée par l'Académie de la Réunion, la DAC OI et les collectivités partenaires.
- Exposition itinérante entre bibliothèques.
- Portail auteurs/illustrateurs sur le site Internet en cours de réactualisation, avec une difficulté de hiérarchisation des données.
  - *Projets pour 2013*
- Projet « à la découverte d'un auteur de l'Océan Indien » hors temps scolaire pour 2013 (écoles, Case à Lire, bibliothèques, ...)
- Projets ateliers d'illustration, d'écriture, lectures scéniques, contes, bandes dessinées...

### **Un périmètre d'intervention et des missions encore à stabiliser**

- *Un problème de légitimité*

Si de nombreux professionnels reconnaissent l'intérêt d'une structure interprofessionnelle du livre, nombreux sont ceux qui interrogent ses missions actuelles et son mode de fonctionnement.

Aujourd'hui la structure n'est pas reconnue comme une structure ressources par tous, notamment car certains des besoins prioritaires sur la chaîne du livre ne trouvent pas de réponse au sein de la Réunion des Livres : mise en lien entre les acteurs de la chaîne du livre, formation continue pour les professionnels du secteur, animation de la vie littéraire, observatoire de la chaîne du livre...

- *Un financement non stabilisé qui compromet le développement d'actions cohérentes*

Un besoin de financement qui contraint l'association à être porteuse d'actions aux marges de ses missions (prix Métis), ce qui impacte sa crédibilité globale dans ses missions interprofessionnelles (sentiment de certains professionnels que la structure n'intervient pas sur des besoins prioritaires).

### **ADBEN Réunion – Association des documentalistes enseignants de l'éducation nationale**

- *Un fonctionnement efficace et opérationnel*
  - Association professionnelle de documentalistes qui compte environ 70 membres.
  - Objectif d'échanges interprofessionnels et de promotion de la lecture.
  - Fonctionnement en bénévolat avec commission dédiée aux 2 opérations phares menées par l'association (écrivain en CDI et Salon du livre de Jeunesse de l'Océan Indien), avec défraiement et temps de décharge par le Rectorat.
  - Budget d'environ 200 000 € les années de salon.
  
- *3 actions fortes (présentées plus loin dans le rapport) visibles et structurantes pour la filière du livre*
  - Ecrivain en CDI, 48 classes touchées en moyenne, avec trois auteurs (2 de métropole, et un auteur local), et des fortes demandes des établissements scolaires.
  - Salon Jeunesse du Port, depuis 2005, entre 18 et 20 000 visiteurs par an.
  - Prix du Paille en Queue depuis 2008.

### **ABF - Association des Bibliothécaires de France, région Réunion**

L'ABF est une entité nationale qui regroupe les professionnels des bibliothèques (et plus largement ceux du secteur du livre et du numérique). Elle se décline en groupes régionaux dont celui de la Réunion. Le nouveau Conseil d'Administration a été désigné en 2013.

En fonction de ses moyens et de la disponibilité des membres du bureau et du conseil d'administration, l'ABF Réunion propose diverses actions :

- formation des auxiliaires de bibliothèque (action historique quelque peu en perte de vitesse au niveau national),
- journées d'étude thématiques (3 à 4 journées par an),
- formations (1 à 2 formations annuelles),
- voyages d'étude (dont la présence de plusieurs bibliothécaires au congrès de l'IFLA, International Fédération of Library Associations)...

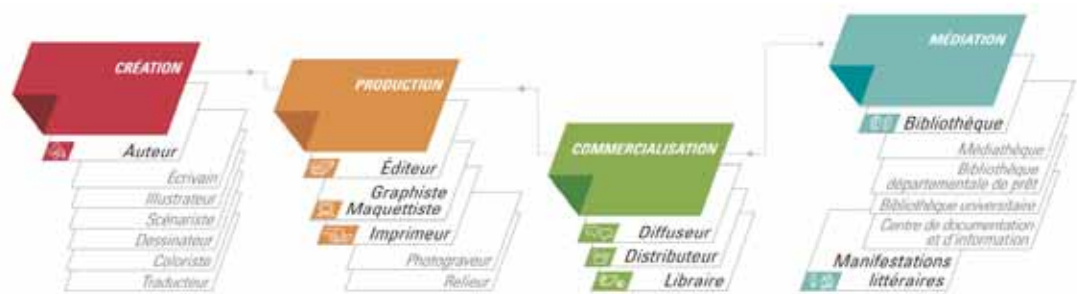
### **UDIR – Union pour la Défense de l'Identité Réunionnaise**

Créé en 1978, l'UDIR a pour mission la promotion des écrivains de la Réunion à travers les différents genres littéraires. Son équipe est constituée de bénévoles.

Elle intervient sur plusieurs types d'actions :

- une activité d'éditions importante avec 90 titres au catalogue (voir partie consacrée aux éditeurs) ;
- des animations littéraires (une fois par mois à la médiathèque de St Denis, des soirées contées dans d'autres médiathèques et lieux culturels) ;
- des formations : pour les conteurs depuis 2005, et pour les auteurs au dernier trimestre 2013 (partenariat avec les ateliers d'écriture Gallimard).

## 2 – ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE LA CHAÎNE DU LIVRE PAR TYPOLOGIE D'ACTEURS



Source : ECLA Aquitaine

## 2.1 Les auteurs

Une dizaine d'auteurs ont été interrogés dans le cadre de la phase 1, parmi les 150 personnes qui ont pu être recensées par différentes sources (Réunion des Livres, DAC OI, Région, UDIR...). Le travail d'enquête n'a pu être exhaustif par rapport aux contraintes de temps imparties, mais les auteurs interrogés permettent de faire remonter les grandes problématiques de la profession.

### Des auteurs très fragiles

- *La difficile définition de l'auteur*

Par auteur, on entendra principalement trois types de métiers : écrivains, illustrateurs et traducteurs.

Difficulté à identifier précisément les auteurs à la Réunion : plus de 150 noms cités dans le cadre du recensement réalisé par abcd. Mais il est complexe de qualifier le travail réalisé, de l'auteur de nouvelles qui est publié à compte d'auteurs, au romancier publié par une grande maison d'édition nationale, de l'auteur qui continue à publier à celui qui n'écrit plus ou n'est plus édité. Difficulté qu'on retrouve également au niveau national : rares sont ceux qui vivent uniquement de leur écriture (droits d'auteurs, ateliers et interventions en tant qu'auteurs).

Un des éléments d'observation de la professionnalisation des auteurs est le nombre d'auteurs affiliés aux Agessa. Si les droits d'auteur perçus sont au moins égal à 7 974 € (seuil 2011), cela ouvre droit à l'affiliation aux Agessa<sup>5</sup>.

Catégorie professionnelle	Artistes auteurs affiliés aux Agessa à la Réunion (en nombre)	France (donnée 2008)
Auteurs d'oeuvres audiovisuelles	4	1 835
Auteurs de compositions musicales avec ou sans paroles	8	877
Auteurs du multimédia interactif	2	270
<b>Ecrivains</b>	<b>2</b>	<b>2 038</b>
<b>Illustrateurs</b>	<b>2</b>	<b>1 388</b>
Photographes	11	3 447
<b>Traducteurs</b>	<b>1</b>	<b>876</b>

Source : Service auteurs des Agessa, donnée 2013. Auteurs résidant à la Réunion

Bien sûr la Réunion ne compte pas uniquement 5 auteurs (2 écrivains, 2 illustrateurs, 1 traducteur), mais le nombre des auteurs affiliés donne une bonne indication de leur degré de professionnalisation et de leur possibilité de vivre de leur travail d'écriture. Certains auteurs peuvent ne pas être affiliés aux Agessa mais vivre de leur activité d'écriture en animant des ateliers d'écriture ou d'autres interventions. C'est le cas pour quelques-uns des auteurs recensés.

<sup>5</sup> L'affiliation aux Agessa permet de bénéficier des prestations sociales (assurance maladie, ...)



- *Une activité d'écriture qui ne permet que rarement d'en vivre*

Des situations très diverses selon les auteurs interrogés : des auteurs publiés à compte d'auteurs<sup>6</sup> et d'autres à compte d'éditeurs (régionaux ou nationaux), des auteurs qui cumulent avec d'autres métiers (cas le plus courant), notamment enseignement.

Une vraie difficulté à vivre de son travail d'auteur, et pour certains de trouver le temps pour écrire en sus d'une autre activité professionnelle. Les droits d'auteurs représentent pour la majorité d'entre eux un niveau de rémunération très faible (entre 7 à 10% du prix de vente le plus souvent).

- *Les ateliers d'écriture, des activités complémentaires et essentielles pour certains*

Ces ateliers permettent à certains auteurs de compléter leurs revenus par rapport aux droits d'auteurs. Intervention essentiellement en milieu scolaire, avec le relais important des opérations comme un auteur en CDI ou un auteur en bibliothèque ainsi que de résidences croisées organisées dans le cadre de l'opération "Bat la Lang".

- *Des auteurs réunionnais mobiles, des liens plus ou moins forts avec la métropole*

A noter que les auteurs réunionnais sont, comme partout au niveau national, des personnes mobiles : il existe des auteurs nés à la Réunion qui résident en métropole ou ailleurs, de même certains auteurs résidant à la Réunion sont arrivés plus ou moins récemment sur l'île. **On est donc loin d'un profil et d'une identité unique lorsqu'on parle de l'auteur réunionnais...**

Peu d'auteurs réunionnais sont publiés par des éditeurs non réunionnais (qu'il s'agisse de maisons d'édition régionales ou nationales).

## Une diversité dans la production littéraire réunionnaise

- *Des genres variés*

Les auteurs réunionnais traitent de l'ensemble des genres littéraires : poésie, roman adulte et jeunesse, conte, pièce de théâtre, BD, ...

Succès public important des auteurs et illustrateurs jeunesse, tout comme de certains auteurs de bande dessinée, une moindre présence sur le roman adolescent.

Un nombre relativement faible de production de romans adulte : quelques auteurs ont une production régulière sur ce volet, mais ils sont peu nombreux, la majorité n'ayant écrit qu'un à deux romans.

---

<sup>6</sup> Le fait de publier à compte d'éditeur est un des critères de professionnalisation reconnu par les structures ressources au niveau national (Centre National du Livre).

- *La place de la langue créole*

La langue créole est surtout présente en littérature adulte, en poésie et dans les contes traditionnels.

Depuis quelques années certaines bandes dessinées écrites en langue française ont été traduites en langue créole, et certains albums jeunesse ont été édités dans les deux langues.

Si certains auteurs revendiquent fortement l'écriture en langue créole (avec des débats importants sur la graphie), d'autres en sont très éloignés.

- *De la littérature orale à l'écrit et de l'écrit à l'oral*

Un travail d'écriture des contes traditionnels très important à la Réunion dans la production éditoriale locale, et ce depuis une vingtaine d'années.

Un travail mené par le Centre Dramatique de l'Océan Indien sur les écritures théâtrales, qui a permis de travailler avec de jeunes auteurs.

Un lien fait par certains auteurs entre textes écrits et mise en spectacle, notamment en jeunesse. Voire pour certains auteurs, un travail qui se concentre sur l'oralité (lectures dans l'espace public par exemple).

- *La question de la spécificité de l'écriture réunionnaise*

Si certains auteurs situent fortement leur travail dans le contexte réunionnais, d'autres interrogent l'obligation qu'ils peuvent ressentir de la part de certains éditeurs et des institutions qui les soutiennent à travailler sur des thématiques uniquement réunionnaises.

Autrement dit, faut-il parler uniquement de thématiques régionales pour être considéré comme un auteur réunionnais ?

### **Un faible accompagnement des auteurs dans leur professionnalisation**

- *Un travail d'accompagnement très ponctuel*

Au niveau national, les auteurs sont souvent le maillon de la chaîne du livre le plus isolé, et bénéficiant d'un faible accompagnement dans leur professionnalisation

Une présence des auteurs dans les salons soutenue depuis quelques années : à la Réunion, en métropole, dans la zone de l'Océan Indien.

Un travail d'accompagnement sur l'écriture réalisé par des éditeurs, mais qui ne peut être systématique, et concerne les auteurs les plus rapidement publiables.

A noter cependant le travail important mené par certains éditeurs sur la bande dessinée qui a permis d'accompagner auteurs et illustrateurs depuis plusieurs années. Egalement un atelier de perfectionnement à la bande dessinée proposé en lien avec l'Université, mais proposition fragile qui repose sur l'investissement d'une personne.

- *Une faiblesse sur les résidences d'auteur*

Très peu de résidences d'auteur identifiées à la Réunion.

Parmi les auteurs interrogés, peu d'auteurs ont bénéficié de résidences en métropole ou ailleurs.

Le dispositif de résidences est peu mobilisateur, difficulté pour des auteurs qui cumulent le travail d'écriture avec un autre travail de partir en résidence (et il s'agit de la très grande majorité des auteurs réunionnais).

Projet d'atelier d'écriture pour les auteurs au dernier trimestre 2013 avec Gallimard, animé par l'UDIR.

### **Liens entre auteurs et autres acteurs de la chaîne du livre**

- *Des présences ponctuelles en librairie*

Les libraires de l'île sollicitent régulièrement les auteurs réunionnais lors des sorties de livres pour des séances de dédicaces. Les auteurs interrogés relèvent un réel effort ces dernières années, alors qu'auparavant la littérature réunionnaise n'était pas mise en avant par les librairies (lien avec l'amélioration de la production locale).

Par contre, lorsque les auteurs n'ont plus de nouveauté à proposer, leur présence en librairie est nettement moindre (constat qu'on retrouve au niveau national).

- *Des liens avec les bibliothèques essentiellement en jeunesse*

Les auteurs jeunesse sont régulièrement sollicités par les bibliothèques, mouvement qui a été soutenu par les actions « un auteur en bibliothèque ».

C'est nettement moins le cas pour les auteurs de romans adulte et de poésie, où les auteurs sont invités de façon beaucoup plus ponctuelle.

- *Peu de lien avec les structures de travail sur la lecture et l'alphabétisation*

Peu de lien avec les Cases à Lire, quelques liens avec les CALE.

La mise en lien de ces structures avec les auteurs se pose. Les auteurs évoquent souvent cet enjeu, tout comme la question de la présence du livre dans les Hauts.

### **Synthèse**

Un vivier d'auteurs réunionnais qui se renouvelle, avec une nouvelle génération qui a également bénéficié du développement des maisons d'éditions de ces dix dernières années.

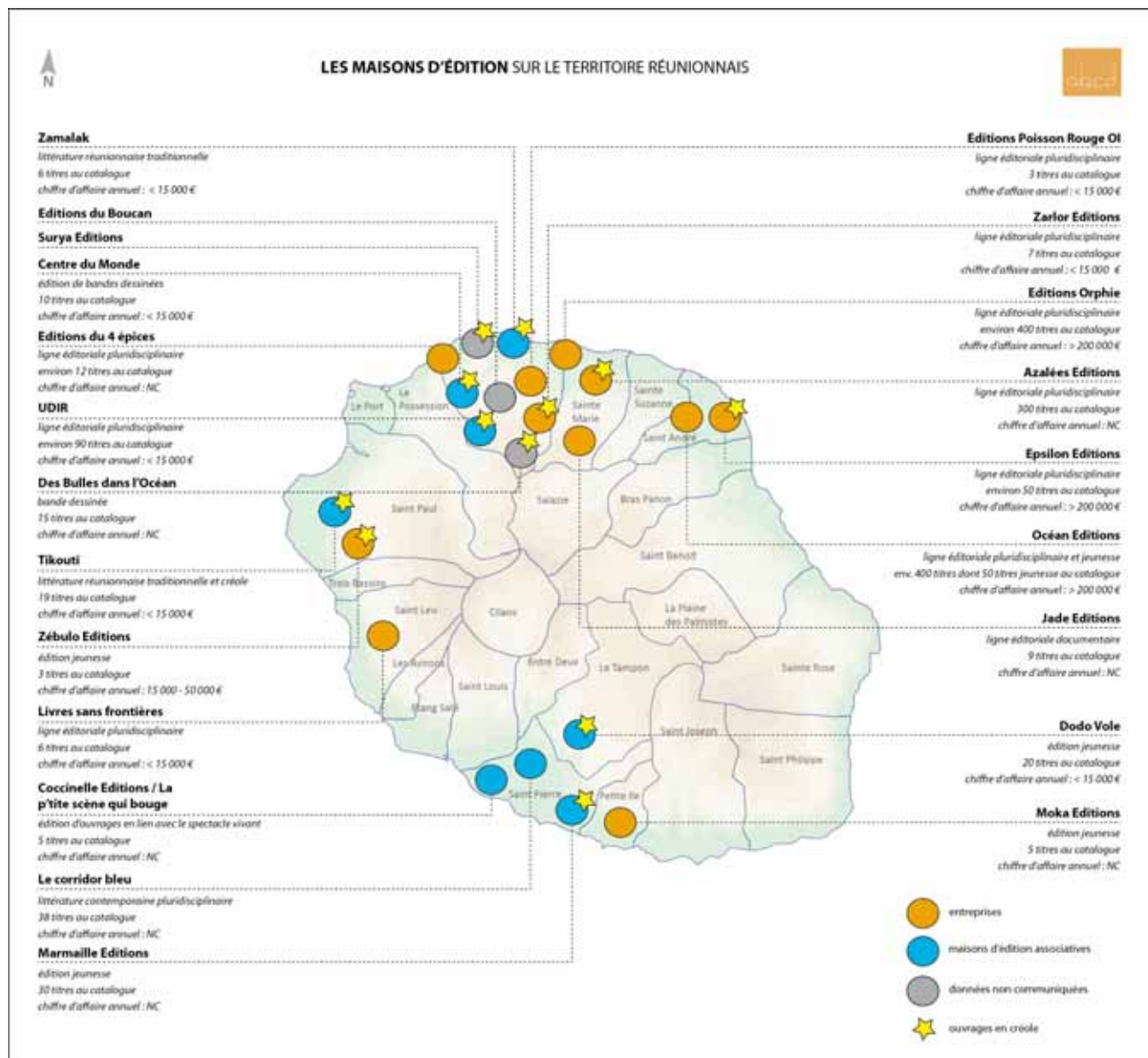
La question de la qualité littéraire au cœur des débats des professionnels : comment accompagner les auteurs dans une réflexion sur leur écriture ?

Des auteurs au cœur de la chaîne du livre, et pourtant une place très fragile : faible professionnalisation, et faible accompagnement à la professionnalisation.

Un certain isolement des auteurs par rapport aux autres professionnels de la chaîne du livre.

## 2.2 Les éditeurs

18 maisons d'édition ont répondu à l'enquête sur les 22 structures identifiées, 1 maison d'édition n'a pas souhaité répondre, 3 autres n'ont pas répondu aux sollicitations. Les données relatives au chiffre d'affaires des structures n'ont pas été systématiquement communiquées, certains interlocuteurs ne souhaitant pas diffuser cette information.



### Une diversité des profils des maisons d'édition à la Réunion

Des réalités très différentes d'une structure à l'autre, en terme d'objectifs, de qualité de la production, de modalités de travail, de moyens et de chiffres d'affaires.

Des créations très récentes (2005, voire 2011 pour certaines).

Une concentration sur le nord de l'île, en lien avec l'ensemble des activités économiques à la Réunion.

Sur la vingtaine de maison d'éditions recensées, 4 sont spécialisées en jeunesse et 3 en BD. La majorité des maisons d'édition se déclarent pluridisciplinaires. Parmi celles-ci, certaines ont toutefois un positionnement fort sur la jeunesse ainsi que sur la thématique régionale (en langue créole ou en français).

Les 2/3 des maisons d'éditions recensées ont un statut d'entreprise.

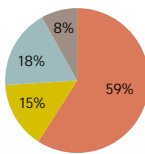
Une maison d'édition implantée en métropole mais travaillant spécifiquement sur des thématiques réunionnaises (éditions K'A), et une maison d'édition implantée dans différents Départements d'Outre Mer (Orphie).

Quelques maisons d'édition « en devenir » qui réalisent aujourd'hui de la carterie, agendas... et souhaitent réaliser des ouvrages dans les prochaines années.

### Un secteur qui s'est récemment professionnalisé ...

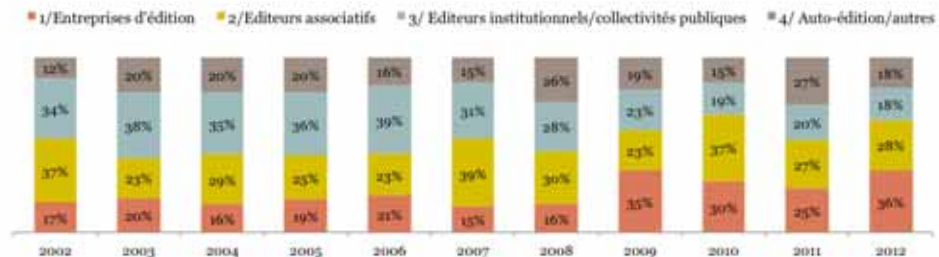
- *Un mouvement récent de création d'entreprises d'édition*

Repartition de la production par catégorie d'éditeurs (2002-2012)



Emergence de maisons d'édition professionnelles, avec une ligne éditoriale de qualité. Des évolutions depuis une dizaine d'années, avec des maisons d'éditions qui ont disparu, d'autres qui se sont créées ou développées.

Une diminution de la part des éditions institutionnelles.



Source : Conseil Général – BDR – Edition à la Réunion 2002-2012

- *... mais qui compte toujours peu de salariés*

Un nombre de salariés encore faible : pas de salariés dans les structures associatives, un à deux salariés dans les entreprises d'édition. Seules deux maisons d'édition comptent 5 à 7 salariés à la Réunion, car elles réalisent également de la distribution et de la diffusion pour d'autres maisons d'édition. A noter qu'au niveau national, on retrouve cette proportion : seules 12% des maisons d'édition comptent plus de 5 salariés<sup>7</sup>.

Un poids encore important des éditions associatives, avec un militantisme assumé, surtout autour de la langue créole.

- *Des chiffres d'affaires modestes*

<sup>7</sup> Source : Ministère de la Culture, DEPS

7 des 11 éditeurs ayant accepté de transmettre leur chiffre d'affaires ont un chiffre d'affaire inférieur à 15 000 € par an, soit 63% des déclarants.

3 éditeurs seulement ont un chiffre d'affaire supérieur à 200 000 € par an en 2012.

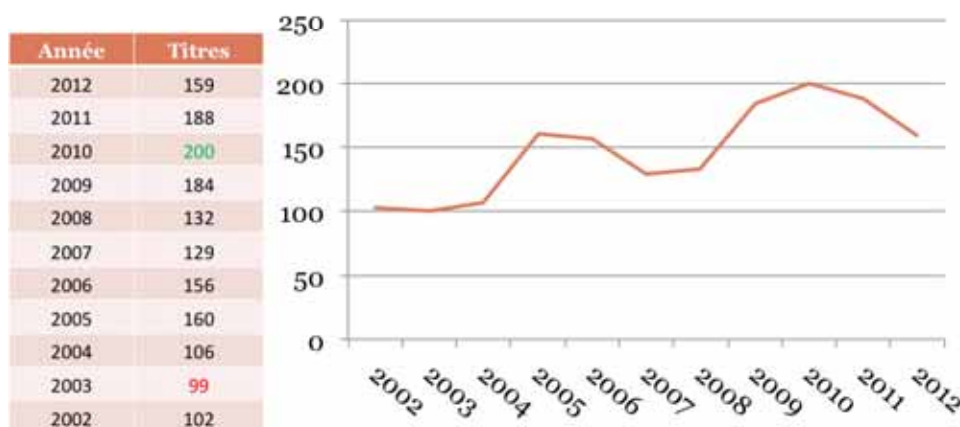
Plusieurs maisons d'édition récemment créées ont des chiffres d'affaire en hausse (pour certaines cela repose sur le succès d'un ou deux ouvrages), par contre les maisons plus historiques font remonter des difficultés importantes avec une baisse des ventes par titre. Une maison d'édition a déclaré connaître de fortes difficultés financières qui pourraient remettre en cause son activité dans les prochaines années.

Source : Conseil Général – BDR  
Edition à la Réunion 2002-2012  
(dépôt légal)

### Un accroissement de l'activité de publication.

- *Un nombre de titres édités par an en augmentation depuis 10 ans*

Le nombre de titres publiés par an par les éditeurs réunionnais s'est nettement accru depuis une dizaine d'années (+55%). Là encore on retrouve cette tendance au niveau national (+40% du nombre de titres sur la période 2002-2010 recensés via Electre).



Source : Conseil Général – BDR – Edition à la Réunion 2002-2012

Editeurs	Titres
Orphie éd.	364
Azalées éd.	155
Océan éd.	129
Surya éd.	82
Epsilon éd.	61
Total	791

Une part importante de ce volume de production est réalisée par 5 maisons d'édition, qui ont assuré 80% de la production éditoriale des entreprises d'édition à la Réunion sur la période 2002-2012, et près de 50% du nombre de titres total toutes structures confondues (certaines de ces maisons d'édition existant depuis 2005).

Sur les 18 maisons d'éditions ayant répondu à l'enquête, 30% ont plus de 50 titres au catalogue (jusqu'à 400 titres au catalogue d'Orphie), 30 % ont entre 10 et 49 titres au catalogue et 40% ont moins de 10 titres<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> A noter un certain décalage entre les données déclarées par les éditeurs et le recensement réalisé par la BDR par rapport au dépôt légal, certains éditeurs étant encore peu au fait des obligations du dépôt légal.

Accroissement des titres ne veut pas dire accroissement des chiffres d'affaires : certaines maisons d'éditions publient plus de titres par an pour renouveler les nouveautés dans les points de vente. Ce qui permet à certaines de maintenir ou stabiliser le chiffre d'affaires, dans le contexte national de diminution des chiffres d'affaires de l'édition (moins d'exemplaires vendus par titre). Là encore on retrouve à la Réunion une grande tendance nationale, avec démultiplication du nombre de titre et baisse du tirage moyen par titre (de 12 600 exemplaires par titre à 8 150 exemplaires entre 1982 et 2009).

Cette augmentation du nombre de titre pose la question de l'exploitation du catalogue dans sa globalité, au-delà des nouveautés : la communication autour des titres se fait essentiellement sous l'angle de la nouveauté, et chaque titre est mis en avant moins longtemps. Certains diffuseurs-distributeurs de métropole refusent ainsi de faire de la diffusion pour des ouvrages qui ne seraient pas de la nouveauté, rendant la valorisation du fonds presque impossible en librairie, et les rééditions limitées.

- *Une part croissante de l'édition jeunesse*

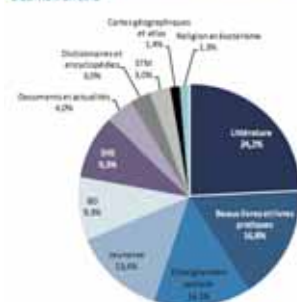
Des maisons d'éditions récentes qui ont développé spécifiquement la littérature jeunesse, comme c'est le cas au niveau national. Mais à la Réunion, la part de la production jeunesse est plus importante en proportion qu'en métropole.

Une augmentation du nombre de titres édités qui s'est essentiellement faite sur la littérature jeunesse, qui était très faible encore au début des années 2000.

Année	Nombre de titres		
	Adultes	Jeunesse	Total
2002	84	18	102
2003	88	11	99
2004	91	15	106
2005	130	30	160
2006	108	48	156
2007	78	51	129
2008	86	46	132
2009	117	67	184
2010	116	84	200
2011	119	69	188
2012	90	69	159
Total	1107	508	1615

	Documentaires	Littérature	Total
Adultes	837	270	1107
Jeunesse	68	440	508
Total	905	710	1615

PART DES GRANDS SECTEURS ÉDITORIAUX DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES L'ÉDITION EN 2012



Source : SNE – Chiffres clés de l'édition 2013 - données 2012

### Impression, distribution, diffusion

- *Impression*

Des coûts d'impression très coûteux à la Réunion, et une limite technique : pas d'impressions cartonnées sur l'île.

Des impressions essentiellement réalisées à Maurice (mais augmentation des coûts), en Espagne (comme de nombreux éditeurs au niveau national), en Chine...

Importance du coût du transport de la Réunion vers la métropole, de l'Espagne vers la Réunion, sans aide spécifique à l'importation des ouvrages imprimés en dehors de la Réunion

Complexe gestion des stocks entre la Réunion et la métropole, difficulté à faire revenir des ouvrages d'un stock en métropole vers la Réunion en cas de besoin à la Réunion et inversement (coûts de transports prohibitifs).

- *Diffusion-distribution*

Une difficulté globale à assurer une présence en métropole, avec un vrai handicap représenté par l'éloignement des points de vente.

Des interlocuteurs différents en métropole et à la Réunion.

Pour la métropole :

- pour les maisons d'éditions les plus professionnalisées, recours à des réseaux spécialisés pour la métropole (Cedif ou Pollen pour la diffusion, Daudin pour la distribution...).
- pour les plus petites maisons d'édition, auto-diffusion et auto-distribution via les sites Internet, avec le problème de manque de visibilité pour les libraires en métropole, des délais et du coût d'envoi des ouvrages (le plus souvent par courrier).

Pour la Réunion :

- deux maisons d'éditions ont également un volet diffusion-distribution : Orphie et Azalée. La plupart des éditeurs de l'île passe par ces deux structures.
- Groupement « Des livres et des îles » de trois maisons d'édition pour mutualiser la prise en charge de la diffusion/distribution à la Réunion et d'une visibilité commune.
- Les plus petites maisons d'édition assurent elles-mêmes leur diffusion et leur distribution.

Difficulté à stocker les ouvrages à la Réunion à moyen terme pour les retours des libraires notamment.

### **Liens entre éditeurs et autres acteurs de la chaîne du livre**

- *Des liens nécessairement forts avec les auteurs*

Un fort accompagnement nécessaire des auteurs peu professionnalisés et disposant de peu de structures relais pour les aider dans leur travail d'écriture.

- *De bonnes relations avec les librairies, mais des difficultés et un risque de saturation*

Des difficultés pour certains éditeurs à comprendre le fonctionnement des libraires et le système des retours (manque de place, faibles ventes...).



Une mise en avant principalement dans les rayons « fonds local » en librairie et en bibliothèque, qui peut devenir une difficulté lorsqu'il ne s'agit pas d'un ouvrage au sujet spécifiquement local.

Un risque de saturation du secteur jeunesse : difficulté à être mis en avant en librairie au vu du nombre de titres publiés par des éditeurs réunionnais et également nationaux.

Une certaine difficulté à vendre de la littérature adulte à la Réunion.

- *De très faibles relations avec les bibliothèques*

Un secteur qui est moins en lien direct avec les bibliothèques que les auteurs ou les libraires.

### **Synthèse**

Un secteur très dynamique, porteur de projets de qualité, avec un vrai développement ces dernières années qui a permis le développement de projets éditoriaux dans différents secteurs, et notamment en jeunesse.

Une activité très fragile, avec une capacité limitée à prendre des risques pour des structures jeunes ou économiquement peu rémunératrices.

Une difficulté de présence des éditeurs en métropole, avec une problématique importante de gestion des flux entre lieu d'impression, métropole et Réunion.

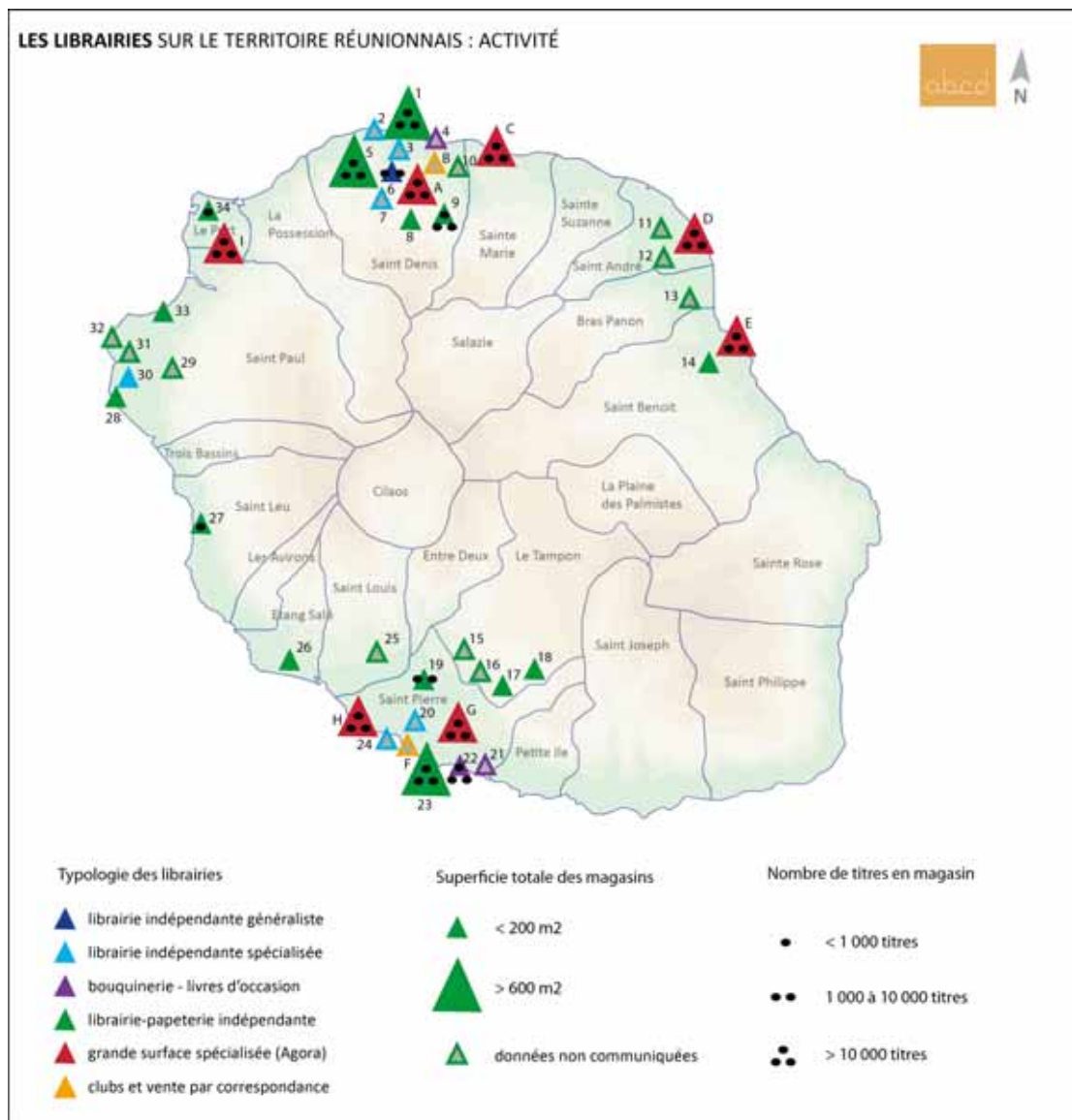
Peu d'anticipation sur la question du livre numérique : manque de moyens et de formation.

### 2.3 Les librairies

En l'absence d'une base de données répertoriant de manière exhaustive les librairies de l'île de la Réunion, une liste a été constituée par abcd à partir de différentes sources : annuaires en ligne, sites des éditeurs interrogés, documentation fournie par le Conseil Régional, la DAC OI et les bibliothèques. En cas de doute sur l'existence d'une activité de vente de livres ou sur l'existence de la structure elle-même, cette structure n'a pas été retenue dans cet inventaire. En raison de leurs spécificités, les librairies religieuses ou ésotériques ont également été écartées.

43 établissements<sup>9</sup> ont ainsi été recensés dont 7 grandes surfaces spécialisées (GSS type Agora) et 3 librairies d'occasion. 19 (dont les GSS) n'ont pas répondu à nos sollicitations. Une partie importante des données communiquées concernant les chiffres d'affaire, le volume des stocks ou la superficie des magasins restent imprécises du fait du manque d'informations transmises par les librairies interrogées.

#### Un maillage territorial inégal



<sup>9</sup> Carte finalisée au 24 oct 2013 : des changements intervenus ensuite avec la fermeture de la librairie généraliste indépendante de St Denis et les Agoras sont en restructuration.

<b>Librairies indépendantes</b>		
<b>1. Librairie Autrement</b> - librairie-papeterie Superficie : 1 000 m <sup>2</sup> dont librairie : 650 m <sup>2</sup> Nombre de titres en magasin : 24 700	<b>13. M'Lire</b> - librairie-papeterie données non communiquées	<b>24. Des Bulles dans l'Océan</b> - librairie spécialisée données non communiquées
<b>2. S.O.P.E.</b> - librairie spécialisée données non communiquées	<b>14. Librairie La Gaéllite</b> - librairie-papeterie Superficie : 100 m <sup>2</sup> dont librairie : NC Nombre de titres en magasin : NC	<b>25. L'Océana</b> - librairie-papeterie données non communiquées
<b>3. Le Repaire de la Murène</b> - librairie spécialisée données non communiquées	<b>15. Le Matou Matheux</b> - librairie-papeterie données non communiquées	<b>26. L'Océana</b> - librairie-papeterie Superficie : 50 m <sup>2</sup> dont librairie : 10 m <sup>2</sup> Nombre de titres en magasin : NC
<b>4. La Bouquinerie</b> - bouquinerie données non communiquées	<b>16. Le Calumet</b> - librairie-papeterie Superficie : 65 m <sup>2</sup> dont librairie : NC Nombre de titres en magasin : NC	<b>27. Le Cardinal</b> - librairie-papeterie Superficie : 55 m <sup>2</sup> dont librairie : NC Nombre de titres en magasin : 600
<b>5. Librairie Gérard</b> - librairie-papeterie Superficie : 650 m <sup>2</sup> dont librairie : 400 m <sup>2</sup> Nombre de titres en magasin : 24 400	<b>17. La Colombe</b> - librairie-papeterie Superficie : 180 m <sup>2</sup> dont librairie : 120 m <sup>2</sup> Nombre de titres en magasin : NC	<b>28. Aux Arcades</b> - librairie-papeterie Superficie : 60 m <sup>2</sup> dont librairie : NC Nombre de titres en magasin : NC
<b>6. L'Echappée Belle</b> - librairie généraliste Superficie : 35 m <sup>2</sup> dont librairie : 30 m <sup>2</sup> Nombre de titres en magasin : 2 800	<b>18. A Livre Ouvert</b> - librairie-papeterie Superficie : 176 m <sup>2</sup> dont librairie : 88 m <sup>2</sup> Nombre de titres en magasin : NC	<b>29. Librairie de l'Eglise</b> - librairie-papeterie données non communiquées
<b>7. Des Bulles dans l'Océan</b> - librairie spécialisée données non communiquées	<b>19. Librairie de la Ravine</b> - librairie-papeterie Superficie : 48 m <sup>2</sup> dont librairie : NC Nombre de titres en magasin : 2 800	<b>30. Bédéland</b> - librairie spécialisée Superficie : 70 m <sup>2</sup> dont librairie : 60 m <sup>2</sup> Nombre de titres en magasin : NC
<b>8. Librairie Jacques Coeur</b> - librairie-papeterie Superficie : 100 m <sup>2</sup> dont librairie : 80 m <sup>2</sup> Nombre de titres en magasin : NC	<b>20. S.O.P.E.</b> - librairie spécialisée données non communiquées	<b>31. Les Roches Noires</b> - librairie-papeterie données non communiquées
<b>9. Librairie Arc en Ciel</b> - librairie-papeterie Superficie : 100 m <sup>2</sup> dont librairie : 80 m <sup>2</sup> Nombre de titres en magasin : 10 000	<b>21. L'Accent du Sud</b> - bouquinerie données non communiquées	<b>32. Librairie Eugène Dayot</b> - librairie-papeterie données non communiquées
<b>10. Le Saint-Michel</b> - librairie-papeterie données non communiquées	<b>22. Les Mots Bleus</b> - bouquinerie Superficie : 60 m <sup>2</sup> dont librairie : NC Nombre de titres en magasin : 10 000	<b>33. Librairie des Mascareignes</b> - librairie-papeterie Superficie : 120 m <sup>2</sup> dont librairie : 60 m <sup>2</sup> Nombre de titres en magasin : NC
<b>11. Le Cercle du Savoir</b> - librairie-papeterie données non communiquées	<b>23. Librairie Autrement</b> - librairie-papeterie Superficie : 800 m <sup>2</sup> dont librairie : 400 m <sup>2</sup> Nombre de titres en magasin : 13 200	<b>34. Librairie de Paris</b> - librairie-papeterie Superficie : 30 m <sup>2</sup> dont librairie : 10 m <sup>2</sup> Nombre de titres en magasin : 200
<b>12. Librairie de Bourbon</b> - librairie-papeterie données non communiquées		
<b>Autres points de vente</b>		
<b>A. Agora</b> - grande surface spécialisée	<b>D. Agora</b> - grande surface spécialisée	<b>G. Agora</b> - grande surface spécialisée
<b>B. France Loisirs</b> - clubs et vente par correspondance	<b>E. Agora</b> - grande surface spécialisée	<b>H. Agora</b> - grande surface spécialisée
<b>C. Agora</b> - grande surface spécialisée	<b>F. France Loisirs</b> - clubs et vente par correspondance	<b>I. Agora</b> - grande surface spécialisée

#### Catégorisation des librairies :

- **librairie indépendante généraliste** : magasin dont la vente de livres est l'unique activité.
- **librairie indépendante spécialisée** : magasin spécialisé dans la vente d'un type d'ouvrage particulier (BD, livre jeunesse, livres scolaires...) et pratiquant uniquement la vente de ce type d'ouvrage.
- **librairie-papeterie** : magasin disposant d'un assortiment de livres varié et réalisant d'autres activités liées au marché du livre (papeterie, presse, services informatiques ou copie...).
- **grandes surfaces spécialisées** : magasins sous enseigne nationale ou régionale proposant différents produits culturels parmi lesquels un grand nombre de livres.
- **clubs et vente par correspondance** : vente de livres en boutique, mais également par correspondance ou par Internet, avec une adhésion (souvent gratuite) et un engagement à un achat minimum de titres par an (souvent rééditions d'ouvrages à succès commercial).
- **bouquinerie** : magasins uniquement ou majoritairement spécialisé dans la vente de livres d'occasion ou de livres anciens.

- *Une répartition géographique inégale*

La répartition géographique des librairies réunionnaises fait apparaître deux pôles principaux : Saint-Denis et Saint-Pierre qui concentrent 60% des librairies recensées, dont 3 des 7 Agora et la très grande majorité des librairies indépendantes généralistes ou spécialisées. Saint-Pierre et Saint-Denis sont par ailleurs les deux points d'ancrage des trois réseaux de librairies indépendantes observés sur le territoire : Autrement, S.O.P.E et Des Bulles dans l'Océan/Repaire de la Murène. Les magasins France Loisirs sont également implantés sur Saint Pierre et Saint Denis.

- *Une assez faible part de points de vente spécialisés uniquement sur le livre*

Les librairies indépendantes de l'île sont en très grande majorité (24 sur 34) des librairies-papeteries. **Seules 10 librairies pratiquent uniquement la vente de livres** dont une seule librairie généraliste, l'Echappée Belle (6 étant spécialisées dans la bande dessinée ou les livres scolaires et jeunesse et 3 étant des librairies d'occasion). Cette double activité leur permet de maintenir une activité économique saine et pérenne, et pour certaines de proposer un fonds de livre important et diversifié. On trouve ainsi **plusieurs librairies de très bonne qualité** à la Réunion.

- *Des écarts de structuration et d'activité importants*

Le marché du livre sur l'île de la Réunion est **concentré sur quelques grands établissements** : en dehors des grandes surfaces spécialisées, trois librairies (soit six établissements) ont un chiffre d'affaire supérieur à 750 000 € par an et deux d'entre eux couvrent quasiment tout le marché scolaire. La part du chiffre d'affaire représentée par la vente de livres dans les petites librairies indépendantes et librairies papeteries de l'île ne dépasse pas 200 000 €.

La présence de grandes surfaces spécialisées (souvent situées dans des centres commerciaux, ce qui leur permet d'attirer une part importante de clientèle) explique en partie que certaines grandes villes ne soient pas dotées de librairies indépendantes (par exemple à St Benoît ou au Port). Ces grandes surfaces spécialisées proposent pour certaines un fond conséquent de livre, avec une vraie diversification des éditeurs et des typologies d'ouvrages élargies. La plupart proposent un fonds régional spécifique, plus ou moins mis en valeur selon les GSS visitées.

Le territoire est par ailleurs composé de petites structures (qui se fournissent généralement à l'ARDP ou auprès de la librairie Gérard), proposant une offre de livres réduites au profit d'activités plus diversifiées : papeterie, journaux, jeux, copie et services informatiques... La qualité du fond proposé est très divers, de quelques titres seulement à des propositions plus élargies avec un espace dédié conséquent par rapport à la superficie totale du magasin (c'est le cas dans certaines maisons de la presse dans l'ouest).

## La vente de livres : un secteur très fragile

- *Des difficultés économiques qui appellent une diversification des activités*

Le marché du livre est touché par une érosion régulière de la rentabilité de l'activité de vente qui explique la concentration du secteur autour de quelques grandes librairies.

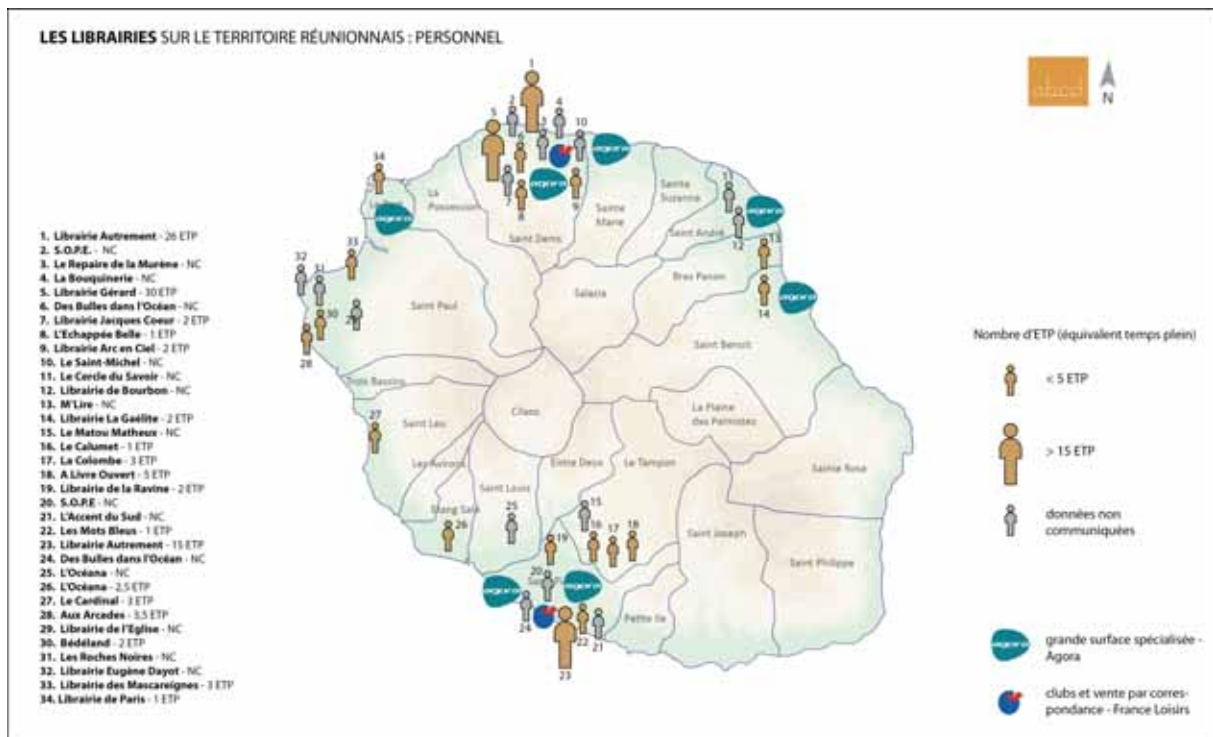
Les années 2000 ont vu plusieurs libraires contraints de fermer ou de vendre des magasins, voire de cesser l'activité de vente de livres au profit des autres services (papeterie, jeux, tabac-presse...).

Si les petites structures sont les principales victimes, la baisse des ventes et les difficultés financières qui en résultent affectent tous les acteurs du secteur. Ces dynamiques sont à l'image des tendances observées à l'échelle nationale. En 2012, les ventes de livres imprimés en France ont reculé de 1,5% en valeur et 4,5% en volume. Il s'agit là de la troisième année de recul consécutif<sup>10</sup>.

De manière générale, la **diversification des activités**, et notamment le développement d'une activité de papeterie, apparaît comme une condition indispensable à la survie d'un magasin, y compris pour les librairies de taille importante.

- *Un métier en perte de vitesse*

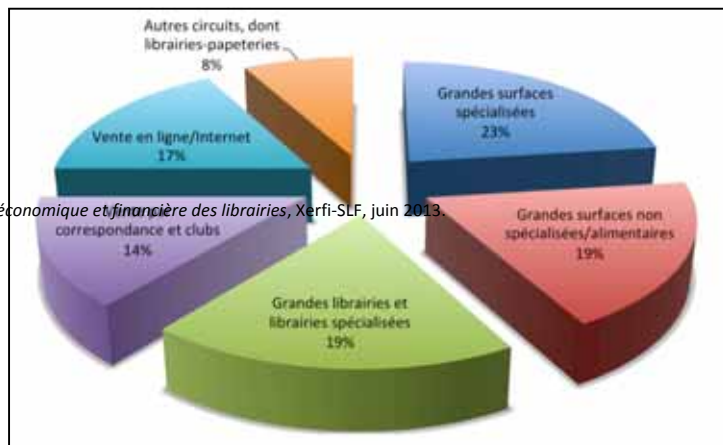
Alors que la majorité des librairies de l'île montrent un attachement fort au métier de libraire, elles manifestent une difficulté notoire à remplir leur mission de conseil aux lecteurs qui en est au cœur. Les librairies de la Réunion, comme de métropole, rencontrent des **difficultés en matière de recrutement**, voire de maintien des personnels en place. La réduction des équipes et le manque de formation pénalisent pourtant fortement les librairies indépendantes qui misent sur le conseil et la relation-client pour se distinguer des grandes surfaces et des sites de vente en ligne.



<sup>10</sup> Source : *La situation économique et financière des librairies*, Xerfi-SLF, juin 2013. Le rapport fait état d'une baisse de 0,5% en valeur et 1,5% en volume pour 2010 et de 1% en valeur et 3% en volume en 2011.

• Une concurrence accrue des grandes surfaces et de la vente en ligne

Au-delà du manque de rentabilité historique de la vente de livres, les libraires de la Réunion comme de la métropole sont confrontés à la concurrence d'acteurs de poids qui mettent à mal les entreprises indépendantes et les petites structures.



La situation économique et financière des librairies, Xerfi-SLF, juin 2013.

A l'échelle nationale, la division des parts de marché entre les différents canaux de distribution fait apparaître une domination nette des grandes surfaces spécialisées, non spécialisées/alimentaires et les grandes librairies, ainsi qu'une progression significative de la vente en ligne.

Alors que la part de la vente en ligne représentait 3,2% du marché en 2003, elle représente en 2011, 13,1% des parts de marché<sup>11</sup>.

Les web-librairies disposent d'atouts significatifs qui n'épargnent pas les librairies

de la Réunion :

- La rapidité d'acheminement des commandes qui caractérise les principaux acteurs de la vente en ligne, et notamment Amazon qui a mis en place une gestion logistique particulièrement efficace et autonome, constitue une menace directe pour les librairies, dépendantes des circuits de distribution traditionnels, à la Réunion comme en métropole. Si les principaux sites de vente en ligne avancent des délais de livraison plus longs pour la Réunion que pour la métropole, ils persistent à concurrencer la capacité de librairies soumises aux aléas des livraisons en bateau ou en avion et au décalage de parution des nouveautés.
- La commercialisation combinée de livres neufs et de livres d'occasion par un grand nombre de web-librairies contribue à une **perception confuse du prix unique** du livre par les consommateurs et contrebalance une compétitivité-prix qui joue pourtant en leur

Analyse comparative pour la commande d'un livre neuf édité en métropole et vendu au prix unique de 14,90 €

Modalité d'achat	France métropolitaine		Réunion	
	prix	délais	prix	délais
en librairie	14,90 €	2 à 7 jours	17,14 €	10 à 15 jours
sur Amazon.fr avec option de livraison basique	14,90 €	3 à 5 jours	21,90 €	5 à 7 jours
sur Amazon.fr avec option de livraison rapide	22,89 €	2 à 3 jours	32,90 €	3 à 5 jours
sur Fnac.com avec option de livraison basique	14,90 €	3 à 5 jours	25,90 €	8 à 10 jours
sur Fnac.com avec option de livraison rapide	19,89 €	2 à 3 jours		

Sources : sites Internet Amazon.fr et Fnac.com, données libraires

Les frais de port appliqués par les web-librairies s'ajoutent au prix unique et rendent le livre plus cher qu'en librairie où il est soumis à une réglementation spécifique limitant la majoration à 15% du prix éditeur (hors livres scolaires). La loi adoptée le 3 octobre dernier interdisant aux sites de vente en ligne de cumuler rabais de 5% et

<sup>11</sup> Source : La librairie indépendante et les enjeux du commerce électronique, rapport du Ministère de la Culture et de la Communication, novembre 2012.

gratuité des frais de port se donne pour objectif de limiter les comportements "prédateurs" de sites comme Amazon.

- *Une adaptation difficile aux mutations liées au numérique*

A l'heure actuelle, une seule librairie dispose d'un site de vente en ligne et une seconde a pour projet l'ouverture d'un espace de commandes en ligne pour les écoles (à court terme) et le grand public (à moyen terme). Ces initiatives sont portées uniquement par les grandes librairies et sont insuffisantes pour faire face à la domination de grands groupes tels qu'Amazon ou Fnac.com qui bénéficient d'un excellent référencement sur les principaux moteurs de recherche<sup>12</sup>.

L'offre actuelle des librairies permet par ailleurs difficilement de répondre à la **demande nouvelle de livres numériques**. Face à l'intérêt croissant des écoles et des collectivités, une librairie expérimente la vente de livres numériques et de liseuses sur son site Internet. Mais l'offre reste réduite voire inexistante pour la majorité des établissements recensés. Cette faiblesse accentue la concurrence des grands acteurs de la web-librairie qui ont l'avantage de proposer une solution complète de vente en ligne, combinant l'accès à un stock vaste et diversifié d'ouvrages imprimés et une offre conséquente de livres en format numérique<sup>13</sup>.

- *Un label à l'efficacité limitée*



Le label LIR, mis en place par le Ministère de la Culture et de la Communication en 2008, a vocation à valoriser les libraires "qui se distinguent par la qualité de leur travail de sélection, de conseil et d'animation culturelle et qui jouent un rôle déterminant pour la promotion de la diversité éditoriale et l'aménagement du territoire."<sup>14</sup>

En 2010, 6 structures bénéficiaient du label parmi lesquelles une a fermé et 3 n'ont pas renouvelé leur demande. La raison principale est le **manque d'efficacité du dispositif d'exonération de taxes qui, du fait de son caractère non-obligatoire, n'est pas mis en place par les collectivités**. En conséquence, deux librairies sont aujourd'hui labellisées (Autrement et Gérard à St Denis) mais celles qui peuvent prétendre à ce label sont plus nombreuses, ce qui situe la Réunion à un bon niveau national.

## Une implication inégale des librairies dans la vie littéraire régionale

- *Une place croissante accordée à l'édition locale*

Les rayons des librairies réunionnaises présentent une proportion significative et croissante d'ouvrages édités par des maisons d'éditions locales.

<sup>12</sup> Source : *La librairie indépendante et les enjeux du commerce électronique*, rapport du Ministère de la Culture et de la Communication, novembre 2012.

<sup>13</sup> En ce qui concerne les ouvrages en langue française uniquement, le nombre de références proposées par Amazon est estimé entre 400 000 et 700 000 et le nombre de titres de livres numériques à 54 000. Source : *La librairie indépendante et les enjeux du commerce électronique*, rapport du Ministère de la Culture et de la Communication, novembre 2012.

<sup>14</sup> Source : Ministère de la Culture et de la Communication

En ce qui concerne le seul établissement de l'île ayant uniquement une activité de vente de livres non spécialisés, l'Echappée Belle, il faut souligner que l'édition réunionnaise représente près de 30% de son fond.

Les librairies-papeteries constituent également de bons relais de l'édition réunionnaise qui représente entre 2 et 20% de leur activité, la plupart des établissements se situant autour de 10%. L'offre locale des librairies-papeteries se caractérise cependant majoritairement par des ouvrages destinés aux touristes et une part non négligeable dédiée aux ouvrages jeunesse.

Les librairies spécialisées dans la bande dessinée se font également, mais dans une moindre mesure, le relais de l'édition locale qui représente environ 2% de leur offre, en cohérence avec la part encore modeste de l'édition locale en bande dessinée (quelques titres par an), même si certains titres ont des ventes importantes.

- *Les relations des libraires aux autres acteurs de la chaîne du livre*

En dehors des librairies spécialisées dans la bande dessinée et des plus grosses librairies-papeteries, très peu de librairies participent aux salons et manifestations littéraires organisés sur ou en dehors de l'île. Cet investissement est jugé trop peu rentable par des petites structures qui manquent de temps ou ne sont pas invitées.

Les grandes librairies de l'île constituent des acteurs de l'animation littéraire locale : ils accueillent régulièrement des auteurs pour des rencontres et séances de dédicaces souvent limitées aux nouveautés. Les petites librairies sont, en revanche, beaucoup moins actives en matière d'animation. En dehors des grands centres urbains (notamment Saint-Denis), les actions organisées ont peu de succès et les auteurs ne contactent pas les structures.

Les bibliothèques publiques et scolaires développent des relations essentiellement commerciales avec les grandes librairies de l'île chez lesquelles elles se fournissent. Le marché des bibliothèques se concentre essentiellement sur deux libraires (les librairies Autrement et la librairie Gérard).

## Synthèse

Un réseau de librairies qui peut s'appuyer sur des structures de qualité.

Deux pôles rassemblant la plus grande diversité de typologie de librairies (Saint-Denis et Saint-Pierre), avec une présence moindre sur le reste du territoire, principalement assurée par des grandes surfaces spécialisées. Une très grande majorité de librairies-papeteries (grandes et petites).

Un secteur qui connaît une forte fragilité économique avec des marges de plus en plus réduites, à l'image de la situation nationale.

Une difficulté accrue pour les librairies indépendantes à remplir la mission de conseil au cœur du métier de libraire du fait de la taille limitée des équipes et du manque de formation alors même qu'elle les distingue des grandes surfaces et de la vente en ligne.

Une concurrence accrue des grands acteurs de la vente en ligne du fait des délais d'acheminement très longs en magasin.



## 2.4 Le réseau de lecture publique : bibliothèques et médiathèques

Précisons que, conformément au cahier des charges, nous nous sommes concentrés sur les bibliothèques et médiathèques publiques. Il est bien clair que d'autres lieux de lecture et d'accès au livre existent : les Bibliothèques Centres Documentaires BCD des écoles élémentaires, les Centres de Documentation et d'Information CDI des collèges et lycées (au nombre de 130) et les Bibliothèques Universitaires. Ces dernières, accessibles à toutes les populations, sont regroupés au sein du Service Commun de la Documentation de l'Université et compte 7 BU sur 5 sites : 14 800m<sup>2</sup>, 1730 places assises, 160 PC, 275 000 documents, des ressources électroniques, 8000 ebooks...

Concernant les structures de lecture publique, l'analyse s'appuie sur les données 2011 ou 2012 ainsi que des entretiens avec les directeurs ou directeurs adjoints des bibliothèques<sup>15</sup> sur place ou à distance.

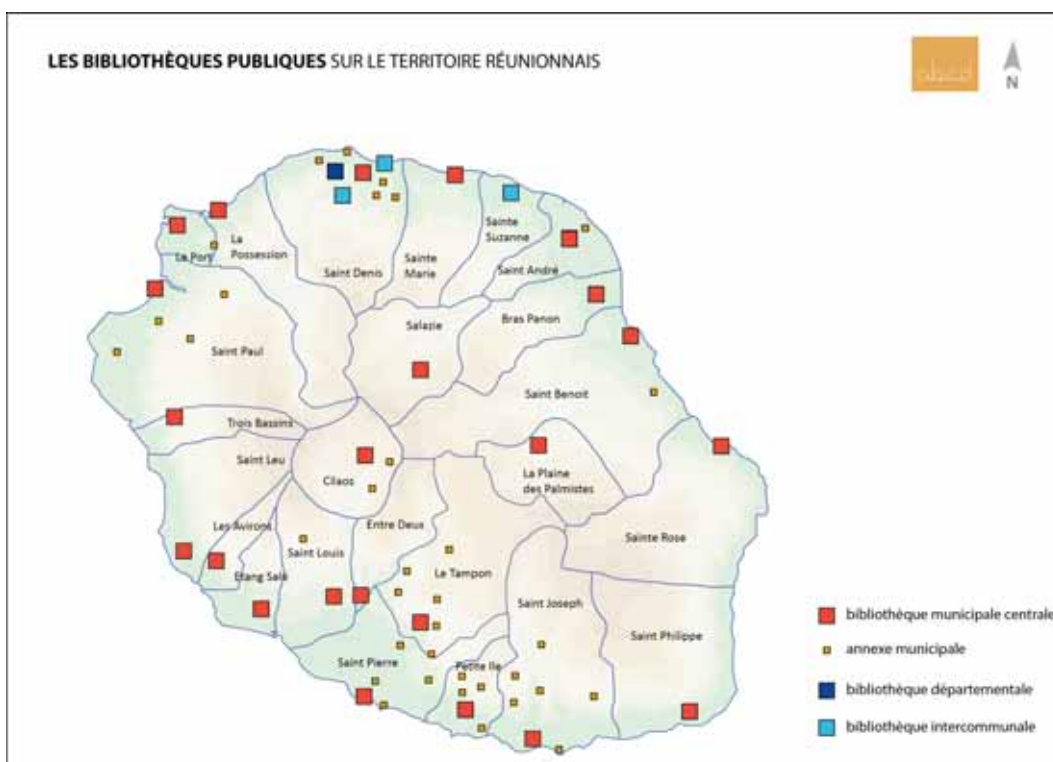
### Structuration du territoire

- Une bonne couverture territoriale

Une bibliothèque par commune, des annexes, au total 70 équipements sur le territoire. Des projets récents et en cours qui illustrent une dynamique réelle du développement de la lecture publique sur l'île. Les efforts de ces 15 dernières années en terme d'investissement sont importants et s'observent sur le terrain.

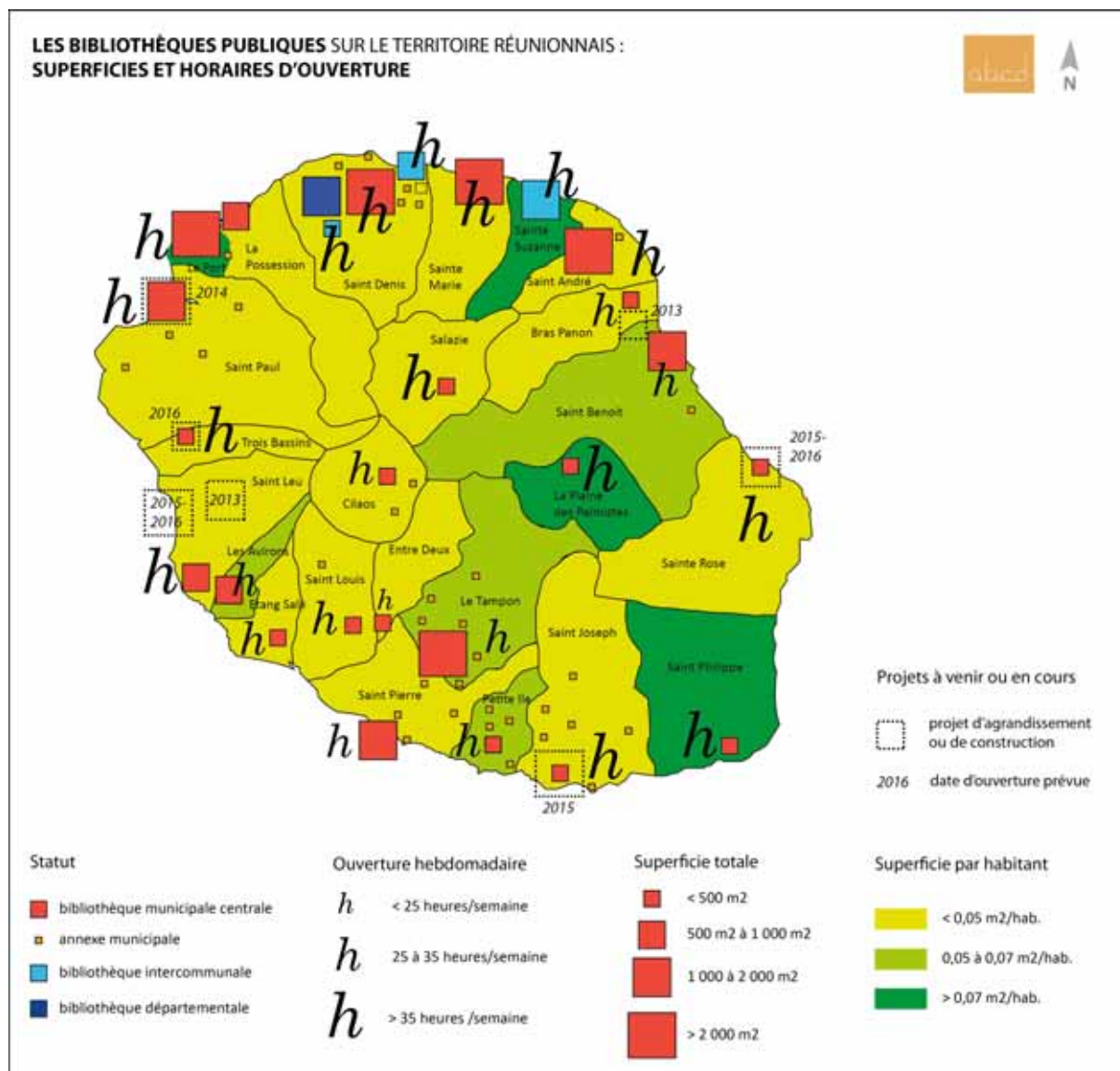
- Des difficultés pour desservir les territoires éparpillés et contraints des écarts

Des moyens sont mis en œuvre pour toucher géographiquement le plus large public : la moitié des communes possèdent une ou plusieurs annexes, dans 3 des 4 plus grandes communes de l'île, des bibliobus ou médiabus complètent le réseau des équipements.



<sup>15</sup> Seule la médiathèque du Port n'a pas été entendue sur ce diagnostic.

## Moyens dédiés à la lecture publique



- *Des superficies de bibliothèque en constante évolution*

Globalement une **superficie totale légèrement inférieure à la moyenne nationale mais qui est en voie d'augmentation notable** : 0,04 m<sup>2</sup>/hab. aujourd'hui contre 0,06 m<sup>2</sup>/hab. en moyenne nationale et 0,047 dans les communes de plus de 100 000 habitants.

Plusieurs projets sont engagés et en cours de réalisation. D'ici quelques années, l'île sera dotée de 9500 m<sup>2</sup> supplémentaires (sur 4 communes et 5 projets) soit 0,05 m<sup>2</sup>/hab. au global ce qui est tout-à-fait satisfaisant.

Des disparités sur le territoire avec des points noirs qui seront en partie résorbés par les projets à venir.

Des équipements **vieillissants et souvent très cloisonnés** dans leurs espaces intérieurs (même pour certains équipements récents).

Une offre documentaire dense aux dépens de la convivialité des locaux, de possibilités de lire et travailler sur place et d'espaces d'animation. Et

pourtant, les places assises sont utilisées et plébiscitées par le public notamment les scolaires en période pré examen.

Au-delà de la superficie, la réflexion sur les bibliothèques et leur conception peut s'inspirer des **projets innovants** que l'on a vu en métropole ou ailleurs et qui repose sur une mixité de services. Cette mixité entre une médiathèque et un centre social, une ludothèque, une crèche, un espace sportif (comme ce sera le cas dans un équipement du quartier du Chaudron) permet souvent une plus grande mixité de populations parmi les fréquentants.

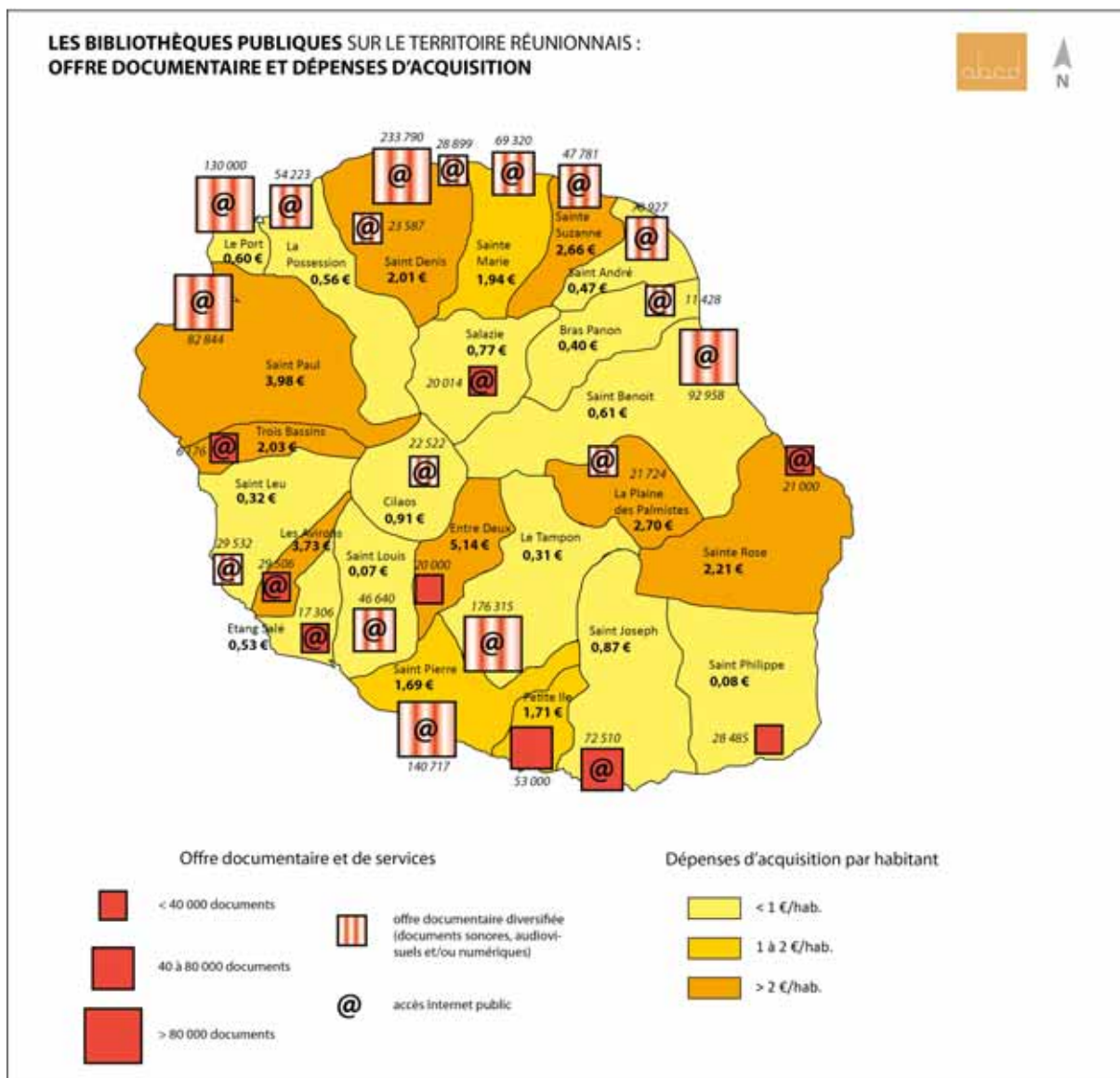
- *Des horaires d'ouverture particulièrement étendus*

Avec une moyenne de 34h d'ouverture hebdomadaire, des équipements ouverts jusqu'à 40 à 50h, les **heures d'ouverture des bibliothèques à la Réunion sont bien supérieures à la moyenne nationale** (entre 22h et 41h pour des communes comprises entre 5 000 et 100 000 habitants).

Cependant, les horaires ne permettent pas toujours de toucher facilement les publics et notamment les actifs : des ouvertures en journée auxquels s'ajoutent le samedi parfois partiellement. Deux bibliothèques ne proposent aucune ouverture le week-end et ferment relativement tôt en semaine.

A l'inverse deux bibliothèques ouvrent le dimanche et touchent ainsi un public très familial mais également de nombreux scolaires et étudiants. Des réflexions sont d'ailleurs en cours dans plusieurs communes (notamment celles qui portent des projets à moyen terme comme St Paul ou St Joseph) avec le souci de faire coïncider l'ouverture des bibliothèques avec les pratiques des Réunionnais notamment dans les projets des nouvelles médiathèques avec des ouvertures prévues très tôt le matin ou encore le dimanche.

- *Documents et numérique : une offre classique qui peine à se diversifier et à se renouveler*



Une **offre en volume proche de la moyenne nationale** (2 documents par hab. contre 2,6). Des chiffres à manier avec précaution : un volume de documents n'est pas un indicateur de qualité (juste de quantité), et un volume important cache parfois une politique de désherbage insuffisante<sup>16</sup>.

Offre diversifiée pour plus de la moitié des bibliothèques avec des fonds sonores et vidéo.

L'accès au numérique repose essentiellement sur des accès internet en libre service (des liens avec les cyber bases à proximité ou intégrées) : très utilisé car les publics ne sont pas toujours équipés chez eux ou encore apprécie de pouvoir imprimer des documents ou de bénéficier d'autres services spécifiques (visioconférence pour des entretiens d'embauche par exemple). Lorsque l'accès à internet est couplé à des propositions d'ateliers, le succès est particulièrement au rendez-vous.

<sup>16</sup> cette remarque vaut pour les données de la Réunion comme pour la donnée de moyenne nationale

Peu de portail numérique ou de catalogue dans les bibliothèques. Les services à distance sont prévus dans les projets à venir.

Fonds jeunesse souvent conséquent : il n'est pas rare que la part d'ouvrages jeunesse atteigne au moins la moitié des fonds d'imprimés.

Une **attention particulière à l'édition régionale** : certaines bibliothèques achètent quasiment tout ce qui est publié à l'exception des contenus destinés à un niveau plus universitaire (et parfois en deux voire trois exemplaires dans un souci de conservation et d'anticipation du manque de réédition). La production régionale semble connue des bibliothécaires. Des difficultés à s'approvisionner en édition régionale sont remontées sur quelques entretiens (il s'agit souvent d'achats hors marchés). D'où l'absence parfois d'éditions plus confidentielles. Des succès variables de ces fonds régionaux auprès des lecteurs en fonction des bibliothèques, avec un engouement plus fort dans les plus petites bibliothèques.

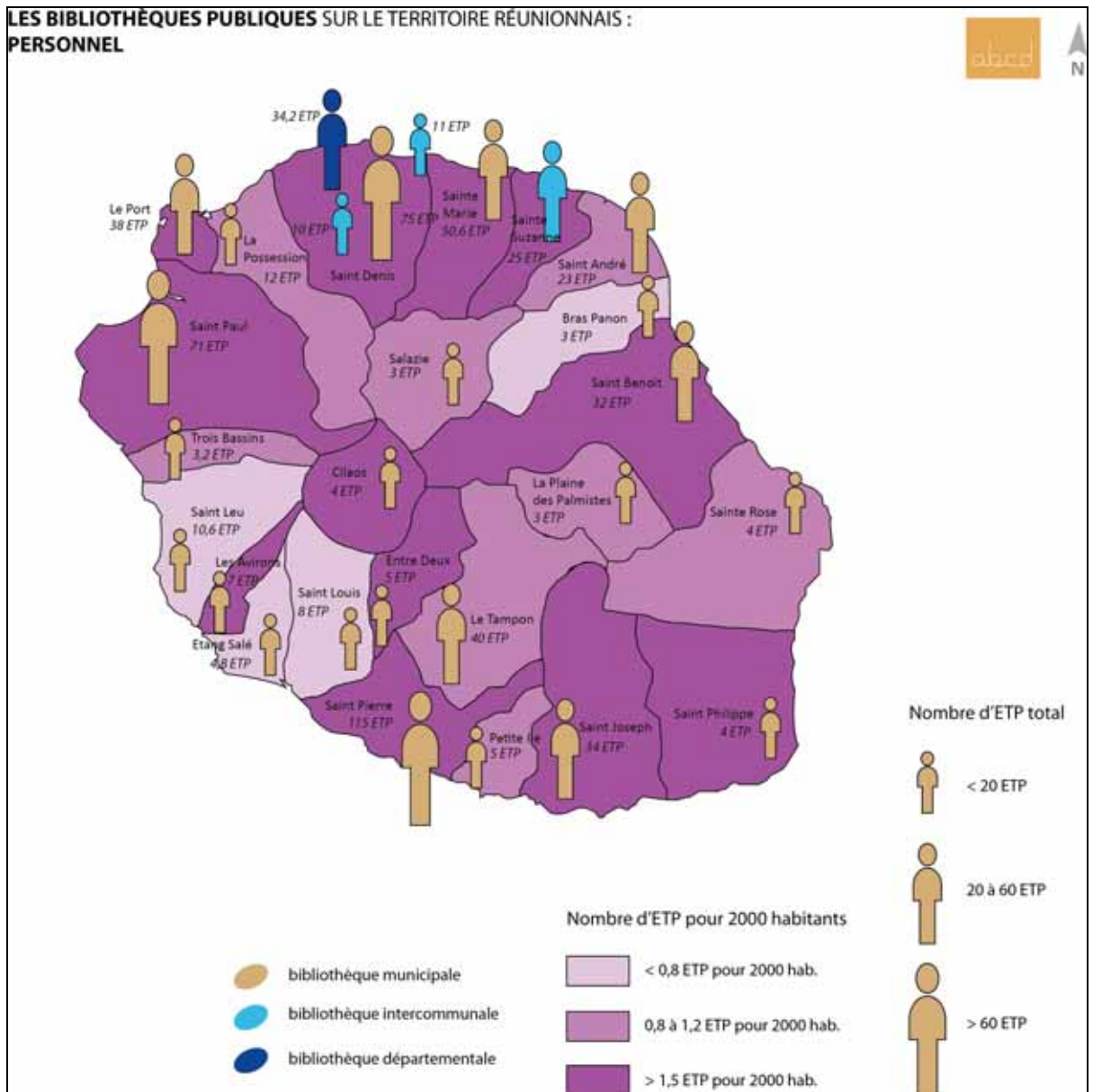
Place de la littérature créole (et parfois de la littérature de l'océan indien) plus marginale mais tout à fait en rapport avec la production et le lectorat potentiel. Dans certaines bibliothèques, le travail avec les scolaires est favorable à la valorisation du fonds en langue créole qui est très vivant (taux de rotation intéressant, voir plus loin partie sur les résultats).

Avec 1,58 euros / habitant contre 2,80 euros en moyenne au niveau national, on touche une des plus grosses faiblesses des bibliothèques réunionnaise : **le manque de renouvellement des fonds** avec le risque déjà bien réel sur certaines bibliothèques de rayonnages proposant des fonds vieillissants et peu attractifs. Cela n'est en outre pas compensé par une offre numérique avec des services de types liseuses ou tablettes dont les expériences se développent au plan national.

A noter que contrairement à ce qu'on observe en métropole, il n'existe plus à la Réunion de service d'enrichissement des fonds documentaires apporté par une Bibliothèque Départementale de Prêt (qui permet de compléter notamment l'offre de nouveautés).

**Des tendances à la baisse du budget** voire à la quasi absence de budget d'acquisition sur certaines bibliothèques sur une ou deux années.

- Des équipes nombreuses mais insuffisamment qualifiées



Les bibliothèques comptent **690 emplois** (en équivalent temps complet) soit **1,7 emplois pour 2 000 habitants** et un budget personnel de 21 euros /habitant. La recommandation du ministère est de 1 emploi pour 2000 habitants (et la moitié de catégorie A et B). La moyenne des dépenses de personnel se situe à 18 euros /habitant au niveau national.

L'écart entre les données nationales et les données à la Réunion est plus important en nombre d'agents qu'en dépenses : à la fois surprenant compte tenu de la majoration de rémunération des agents titulaires de la fonction publique et tout à fait logique au regard du nombre très important de non titulaires dans les bibliothèques. Les différences de statuts sont des sources de conflit récurrentes dans les bibliothèques.

Une **surreprésentation de personnel de catégorie C souvent non titulaires**, peu formés et de personnes en contrat aidé. Il en ressort également **une**

**sous représentation des personnels de catégorie B** et donc de l'encadrement intermédiaire et un niveau de professionnalisation qui n'est pas toujours à la hauteur des enjeux de la lecture publique sur l'île.

Des formations nombreuses, de qualité portées par différents acteurs notamment le CNFPT mais également la BDR et des initiatives de l'ABF et de l'ABDEN. Les retours d'expérience sont très appréciés des professionnels.

Les personnes en contrat aidé échappent généralement aux propositions de formation car elles ne rentrent pas dans les critères d'accès.

Globalement, **au niveau de l'encadrement des personnes qualifiées, une vision moderne** des bibliothèques, une bonne maîtrise des enjeux et des faiblesses des bibliothèques d'aujourd'hui (relations aux usagers notamment). **La difficulté est souvent de transmettre cette vision aux équipes** : une tendance nationale très prégnante actuellement avec des agents même qualifiés qui restent sur une conception datée de leur métier et de leurs missions.

#### **Le CNFPT, partenaire incontournable des bibliothèques**

Depuis 2013, les relations entre les CNFPT et les bibliothèques se sont resserrées autour d'échanges et d'un dialogue régulier :

- les professionnels de la lecture publique sont associés à l'offre de services du CNFPT
- le CNFPT pilote des rencontres régulières (une fois tous les 2 mois) favorisant les échanges au sein des professionnels de la lecture publique
- une quinzaine de stages est proposé annuellement par le CNFPT (référence : année 2013)
- des journées d'étude régulières avec des intervenants de l'île ou de métropole sur les enjeux actuels des bibliothèques

- *Des efforts en médiation malgré des moyens pour l'animation très faibles voire inexistantes*

Les relations au jeune public (classes, petite enfance) : très ancrées dans l'ensemble des bibliothèques, des pratiques historiques, pas uniformes mais qui ont le mérite de créer un lien fort entre les plus jeunes et leur bibliothèque. L'opération "Premières Pages" a créé une dynamique certaine sur le territoire pour les bibliothèques qui ont disposé des moyens humains et des compétences pour s'en emparer.

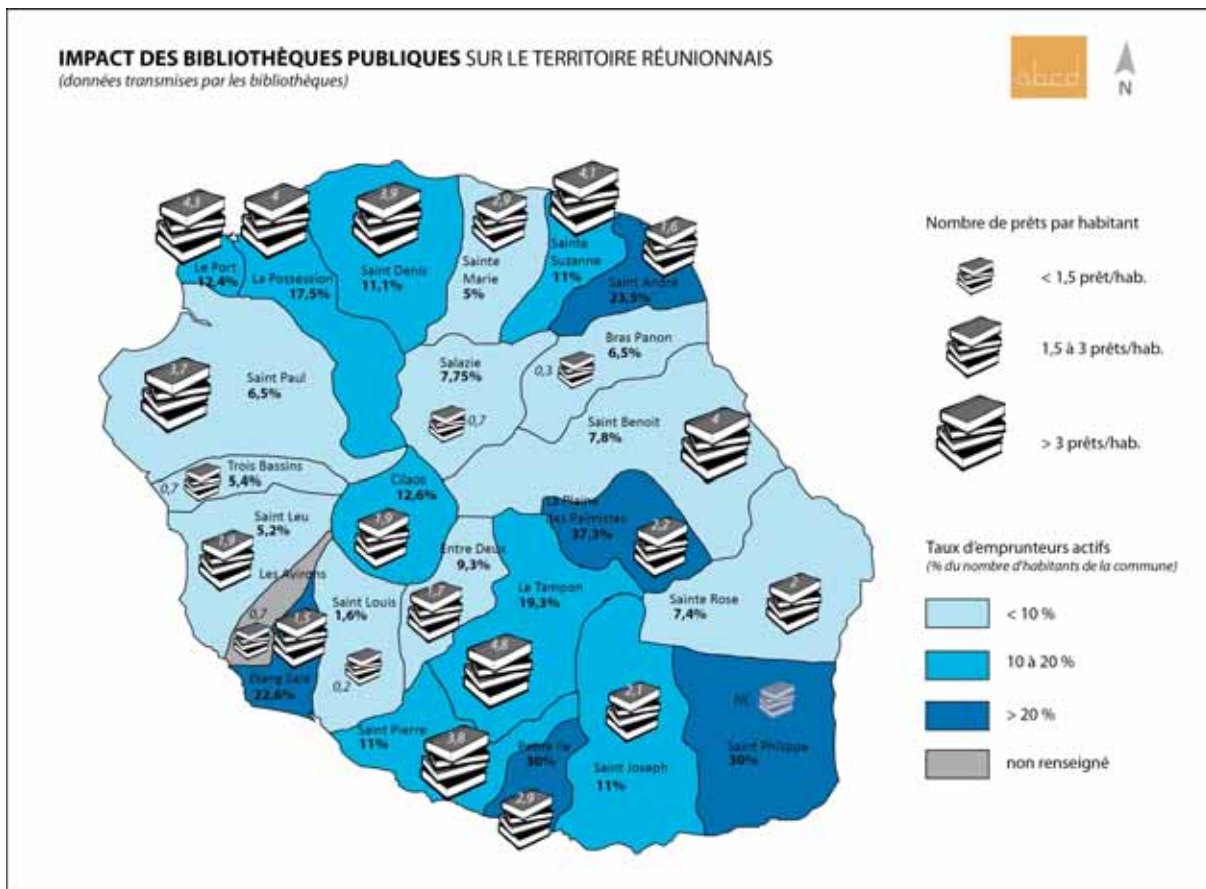
Les partenariats et actions de médiation spécifiques auprès des publics adultes et notamment des personnes éloignées des bibliothèques et de la culture en général : des approches plus inégales (même si des liens avec les structures sociales, associatives, CCAS sont observés), des difficultés à appréhender le non public, des **relations parfois distantes, insuffisamment entretenues ou inexistantes avec les relais potentiels** parfois faute de sollicitation (faut-il attendre d'être sollicité ou prendre les devants ?). C'est un champs (voire une priorité) qui mériterait d'être approfondi par les bibliothèques notamment sur a base d'un partage des expériences qui existent.

Sur les actions culturelles nécessitant un budget spécifique, malgré les envies notamment de recevoir plus régulièrement des auteurs, le **manque de moyens est un frein majeur**. Les bibliothèques les plus actives parviennent à être partie prenante des dispositifs présents sur l'île comme « Un auteur à la bibliothèque », opération très appréciée des professionnels, ou encore les ateliers et animations proposés par la BDR ou encore l'UDIR. A noter également le prix « le coup de cœur des lecteurs saint-palois » porté par la Médiathèque de Saint Paul.

Les établissements les plus importants maintiennent une programmation en qualité et quantité (expositions, lecture, spectacles, ateliers...), qu'on ne retrouve pas toujours dans les équipements plus limités en moyens, en personnels et en compétences. Les liens avec les auteurs de la Réunion semblent inégaux et plus ténus qu'on pourrait l'imaginer sur une île assez petite où on pourrait s'attendre à ce que les acteurs du livre qui sont peu nombreux finissent par se connaître facilement...



## Résultats observés



- *Taux d'inscrit / taux d'emprunteur / fréquentation*

Des données appréhendées de manière différentes d'une bibliothèque à l'autre et donc **des taux d'inscrits difficilement exploitables** (normalement il s'agit d'inscrit qui sont venus au moins une fois à la bibliothèque dans l'année mais ce n'est pas toujours le cas, faute de travail régulier sur les fichiers d'inscrits).

Le taux d'emprunteurs (inscrits ayant emprunté au moins un document dans l'année) semble plus fiable globalement (à quelques exceptions près). Il atteint **11,6% à la Réunion avec des données très disparates allant de 2 à 30%**. La moyenne nationale est de 15% (11% pour les villes de plus de 100 000 habitants). Notons que dans certains départements avec des profils sociologiques comparables comme la Seine-St-Denis, on retrouve des chiffres tout aussi faibles sur certaines communes. Globalement les données ne sont pas catastrophiques mais elles le sont sur certaines bibliothèques et s'approcher de la moyenne nationale n'est pas non plus un gage de satisfaction.

Ces différentes données ne reflètent que partiellement l'impact des bibliothèques : certains usagers fréquentent les bibliothèques sans s'y inscrire car n'empruntent pas de documents mais lisent sur place (la presse notamment) et utilisent les outils notamment internet. Peu de bibliothèques ont en revanche la possibilité de réaliser un comptage de leurs fréquentants (absence de compteurs et défaillance du comptage).

Les données sont également biaisées notamment dans les bibliothèques dont les inscriptions sont payantes. C'est un frein pour certains publics qui lorsqu'ils s'inscrivent prennent une carte qui bénéficie à plusieurs utilisateurs. Un emprunteur peut donc en cacher plusieurs.

Des accès payants aux bibliothèques (et parfois gratuite pour les enfants ou les populations au chômage par exemple mais pas toujours) qui sont un frein à la fréquentation : quasiment **la moitié des bibliothèques (11 sur 24) ont une inscription payante** (la consultation sur place reste libre et gratuite), certaines depuis peu avec une chute des inscriptions en conséquent. On peut s'étonner de ces choix politiques compte tenu des difficultés économiques que rencontre la population. Plus l'inscription est facilitée et fluide, plus cela facilite la fréquentation.

- *Les emprunts de documents*

Encore une fois, ce n'est pas la seule activité des bibliothèques mais elle reste dominante au regard des configurations actuelles des équipements.

Une moyenne sur l'île de **3,1 prêts par habitant** : la moyenne nationale est plutôt autour de 5. Cette donnée est généralement en phase avec celle des inscrits et emprunteurs (on observe cependant de faibles taux d'emprunteurs avec une moyenne de prêt élevée ce qui est le signe d'un lectorat certes faible mais très actif). Les disparités sont également fortes entre les bibliothèques avec des données qui oscillent entre 0,7 et 4.

**Taux de rotation** de 1,62 (chaque document est emprunté en moyenne 1,62 fois par an) **assez faible**, les documents sont peu empruntés. Les fonds jeunesse ont des taux de rotation plus élevés.

Un test a été spécifiquement réalisé sur les taux de rotation de quelques titres des éditions régionales : sélection de quelques titres et demande des chiffres de prêt sur une année auprès d'un panel de bibliothèques. Des données très variables d'une bibliothèque à l'autre (difficile d'en tirer des tendances générales) : des ouvrages jeunesse avec un taux de rotation plus élevé, des **documents qui sont empruntés entre 1 et 30 fois selon les bibliothèques**, le caractère récent de l'ouvrage (les nouveautés sont plus empruntées) et la médiation réalisée autour de l'ouvrage. Un même titre en français et en créole (en jeunesse par exemple) reste cependant moins emprunté en créole.

Pour valoriser l'édition régionale, des moyens de médiation sont nécessaires mais encore insuffisants (faute de moyens, de rencontres avec les auteurs, d'espaces...). Il n'est pas toujours facile de solliciter un auteur, de l'accueillir, de s'assurer que le public sera au rendez-vous, et d'assumer une certaine prise de risque nécessaire pour créer des habitudes auprès de la population. On note toutefois une tendance à l'amélioration et à la structuration.

- *Diversité des publics : la grande difficulté des bibliothèques publiques*

Le public jeune est très présent dans les bibliothèques de la Réunion : le travail avec les scolaires porte ses fruits, les espaces pour travailler lorsqu'ils existent ont un fort succès auprès des jeunes publics (qui disposent parfois de peu d'espaces de travail à domicile)...

Quels que soient les territoires étudiés, il manque des données précises sur la sociologie des fréquentants ou leur provenance géographique précise.

Cependant, l'observation des professionnels permet de faire remonter certains constats :

- difficultés à toucher les Hauts,
- des fréquentants plutôt issues des catégories socio-professionnelles supérieures ou des classes moyennes surtout dans les équipements centraux et des publics plus populaires dans certaines annexes et dans les services de bibliobus, une tendance très timide à une plus grande mixité globalement,
- des enfants qui viennent seuls, surtout chez les publics les moins favorisés socialement, parfois ces enfants permettent d'amener les parents en bibliothèque,
- des fréquentations en hausse lors d'événements particuliers comme Premières Pages,
- une fréquentation à la baisse au sein des bibliothèques les moins attractives (espaces petits, services vieillissants...),
- peu de personnes âgées.

## Liens entre les bibliothèques et les acteurs de la chaîne du livre

- *Les bibliothèques de l'île : une habitude de réseau*

La coopération entre bibliothèques : formelle ou informelle, elle est réelle sur l'île. Un blog (initiative d'un bibliothécaire), des formations qui sont autant d'occasions de se croiser et d'échanger, des réunions régulières des directeurs pilotées par le CNFPT (remises en place récemment), la section Réunion de l'ABF (association des bibliothécaires de France), les journées professionnelles des salons ou encore la Réunion des Livres... le **panel des outils de coopération est assez riche**.

Comme dans de nombreux territoires, les professionnels s'investissent à des degrés différents dans ces divers outils mais la **dynamique est réelle**. Parallèlement, des liens informels sont constatés, avec des contacts bilatéraux entre bibliothécaires pour des échanges de pratiques, d'expériences, d'informations, des visites entre équipements. Des bibliothécaires sont encore demandeurs de liens encore plus forts (surtout de la part de ceux qui, dans les Hauts, se sentent un peu isolés), notamment à l'échelle des intercommunalités.

Paradoxalement, les réseaux plus spécifiques par micro territoires avec des actions partagées sont quasi inexistantes. Les démarches intercommunales devraient pouvoir favoriser cela : les projets d'actions partagées sur la Cirst qui sont mises en place depuis peu (animations, comité de lecture...) seront à observer particulièrement, tout comme l'évolution potentielle de la prise de compétences de la Cinor.

Des liens très divers avec la BDR, qui ont fortement évolué avec le changement de périmètre d'intervention de la BDR, qui n'a pas forcément été bien compris par tous les professionnels de la lecture publique. Des sollicitations d'accompagnement notamment pour des bibliothèques portant des projets.

- *Les bibliothèques, les librairies, les auteurs, les éditeurs*

Des relations contractuelles entre les bibliothèques et les librairies dans le cadre des marchés publics : une orientation vers les librairies indépendantes de l'île (qui sont assez importantes et aguerries pour répondre aux marchés publics) quasi systématique.

Des auteurs dont la présence en bibliothèque est inégale et parfois timide : peu de budgets pour les accueillir, des liens à créer ou recréer... Des liens favorisés par l'opération « Un auteur à la bibliothèque, plébiscitée par les bibliothèques.

Des éditeurs connus (grâce aux salons par exemple) mais encore peu de partenariats : des présentations d'ouvrages parfois, mais des liens qui restent très ponctuels. A noter également le prix « coup de cœur des lecteurs Saint-Paulois » à St Paul qui récompense des livres sélectionnés parmi les éditeurs locaux.

- *Les bibliothèques et les Cases à Lire*

Les relations entre les bibliothèques et les cases à Lire ne concernent que 3 bibliothèques : 1 premier contact pour l'une et des accueils réguliers des bénéficiaires en groupe pour les deux autres cas.

Parfois, un premier contact qui ne se développe pas après une première approche. Certes il s'agit d'un dispositif récent mais la question de l'approche et du premier pas se pose (de part et d'autre).

Notons que certaines cases à lire viennent en bibliothèque sans se faire connaître (cf. retours dans volet sur les Cases à Lire).

## Synthèse

Une bonne structuration territoriale, des créations d'équipement à venir mais une difficulté à atteindre un maillage satisfaisant des communes compte tenu de l'étalement urbain et de la problématique des Hauts.

Un effort d'accessibilité des structures existantes concernant les horaires d'ouverture, des projets prometteurs également (ouverture du dimanche, tôt dans la journée...).

Malgré des efforts de médiation (notamment auprès des plus jeunes) et un nombre de réunionnais inscrits dans les bibliothèques non négligeables (environ 100 000), un impact auprès du public qui demeure moyen et qui reste faible quant à la nécessité de toucher les populations dans toute leur diversité.

Des bibliothèques encore insuffisamment des lieux de vie. Un accueil de qualité et convivial encore à travailler.

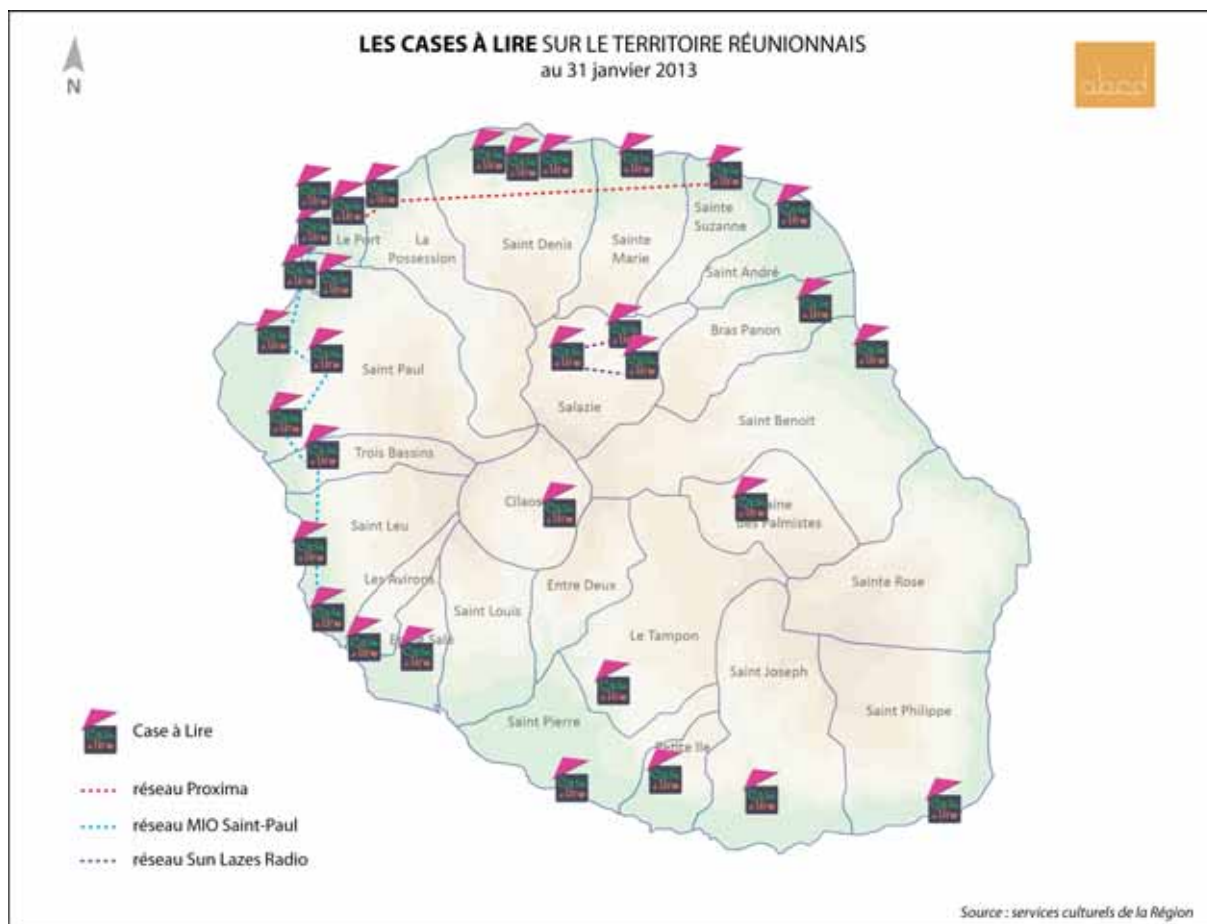
Des équipes d'encadrement formées et ouvertes dans la conception des bibliothèques et leur nécessaire évolution qui peinent à entraîner une dynamique suffisante avec des équipes sous qualifiées.

Une offre de contenu à moderniser : les nouveaux projets à venir sur l'île ont déjà intégré cette donne.

Des pratiques de coopération existantes et redynamisées. Des liens plus forts à tisser avec les auteurs et une envie de mieux se connaître entre acteurs de la chaîne du livre.

## 2.5 Les autres acteurs du développement de la lecture : Cases à Lire, CALE, associations...

### Les Cases à Lire



Ce tout jeune dispositif créé en 2010 par la Région, est né de la volonté de la collectivité de développer ses **actions de lutte contre l'illettrisme** et de proposer une action complémentaire des ateliers permanents de lutte contre l'illettrisme.

Les Cases à Lire sont des projets portés par des associations qui à partir de diverses activités intègrent l'écrit et la lecture et ce, en direction de populations en situation d'illettrisme.

Sur la base d'un appel à projets, la Région sélectionne les propositions des associations du territoire et apporte outre le "label", un soutien en fonctionnement de 20 à 30 000 euros en moyenne soit un budget global de quasiment 780 000 euros pour 2011.

En 2011, 36 Cases ont été créées et aujourd'hui 32 Cases à Lire sont conventionnées (certaines associations en liquidation ont arrêté toute activité) sur 22 communes.

Les activités proposées dans les Cases à Lire s'appuient sur les besoins du groupe qui est constitué : de l'écriture à partir de slam, de la couture avec élaboration de fiches techniques, ateliers artistiques, création d'un

kamishibai... quasiment autant d'activités que de Cases à Lire avec comme fil conducteur la progression dans la lecture et l'écrit.

Les publics sont repérés et recrutés via le bouche à oreille, des relais associatifs ou les personnels travaillant sur l'insertion... Le recrutement des bénéficiaires de ce dispositif constitue une des difficultés de certaines associations, car il est parfois difficile de repérer les personnes illettrées.

L'ensemble des Cases à Lire a permis jusqu'à présent l'accompagnement de **plus de 600 personnes**.

Parmi leurs missions, les Cases à Lire doivent faciliter l'autonomie des bénéficiaires à divers degrés : utilisation de la bibliothèque, de la cyberbase, capacité à suivre des formations, et in fine une amélioration dans l'accès à l'emploi ...

Sur les liens proprement dits avec les bibliothèques qui permettent d'approfondir la démarche des bénéficiaires au sein de leur Case à Lire et de construire des pratiques autonomes (pour eux et leurs enfants), les pratiques sont différentes d'une structure à l'autre compte tenu des profils très variés des bénéficiaires (autonomie, motivation...).

Les liens avec les bibliothèques ne sont pas aussi fluides qu'on pourrait l'espérer. Nous n'avons pas un retour exhaustif des Cases à Lire, cependant, il ressort des entretiens qui ont pu être menés avec certaines :

- des expériences très réussies de liens cases à lire / bibliothèques avec un rôle de tremplin très bien joué par la structure porteuse du dispositif et des bénéficiaires qui intègrent la bibliothèque dans leurs pratiques autonomes y compris avec leurs enfants ;
- des expériences moins réussies de groupes venus dans une bibliothèque avec un accueil pas adapté et un coût d'inscription qui ont découragé les personnes à revenir...

Le dispositif des Cases à Lire est encore jeune, de part et d'autre (du côté des associations comme des bibliothèques), les réflexes tant dans la prise de premier contact que dans la façon d'accueillir de tels publics en bibliothèques ne sont pas encore suffisants et restent à construire.

### **Les CALE centres académiques lecture écriture / centre culture lecture environnement**

Ces structures destinées à un public scolaire (et qui touchent également leurs parents) ont pour objectif de donner et/ou redonner le goût et l'envie de lire à des enfants et des jeunes. Portées par l'Education Nationale et soutenues par la DAC OI (notamment pour les résidences d'écrivains), les communes de localisation ou une association, ces structures ont été créées pour agir contre l'illettrisme et pour les difficultés de lecture ou d'écriture rencontrées par certains enfants. Ils s'adressent également aux enseignants en apportant des outils pédagogiques et un regard sur la littérature jeunesse qu'ils n'ont pas toujours suffisamment en formation.

On recense 4 CALE à la Réunion : au Brûlé à St Denis, à St Leu, à l'Entre-Deux et à la Plaine des Palmistes.

Au-delà de l'impact direct de ces structures sur les enfants et jeunes adultes qui y séjournent dans leur scolarité et leur capacité à dépasser leurs difficultés, ces structures permettent également :

- un contact très fort avec l'objet "livre", très présent en nombre et en diversité dans les structures ; pour des enfants qui ne

fréquentent pas de bibliothèques et qui ont peu de livres à la maison, ce contact est fondamental,

- un lien très intéressant entre les enfants et la création littéraire dans sa diversité avec une place non négligeable de la création réunionnaise (éditeurs et/ou auteurs réunionnais) et de la langue créole,
- un contact avec des auteurs vivants qui plus est de la Réunion,
- une implication des parents qui sont sensibilisés à la lecture pour leurs enfants et pour eux également (il n'est pas rare qu'ils aient envie d'emprunter des livres...),
- des liens avec les bibliothèques (lorsqu'elles ne sont pas trop éloignées) avec une visite en cours de séjour qui permet auprès de certains enfants de donner quelques clés de pratique autonome.

Les bilans des enseignants sont positifs sur le goût des enfants pour la lecture et l'écriture plus fort après leur séjour. Les **demandes des enseignants dépassent largement les capacités d'accueil** des structures.

### Les associations de développement de la lecture

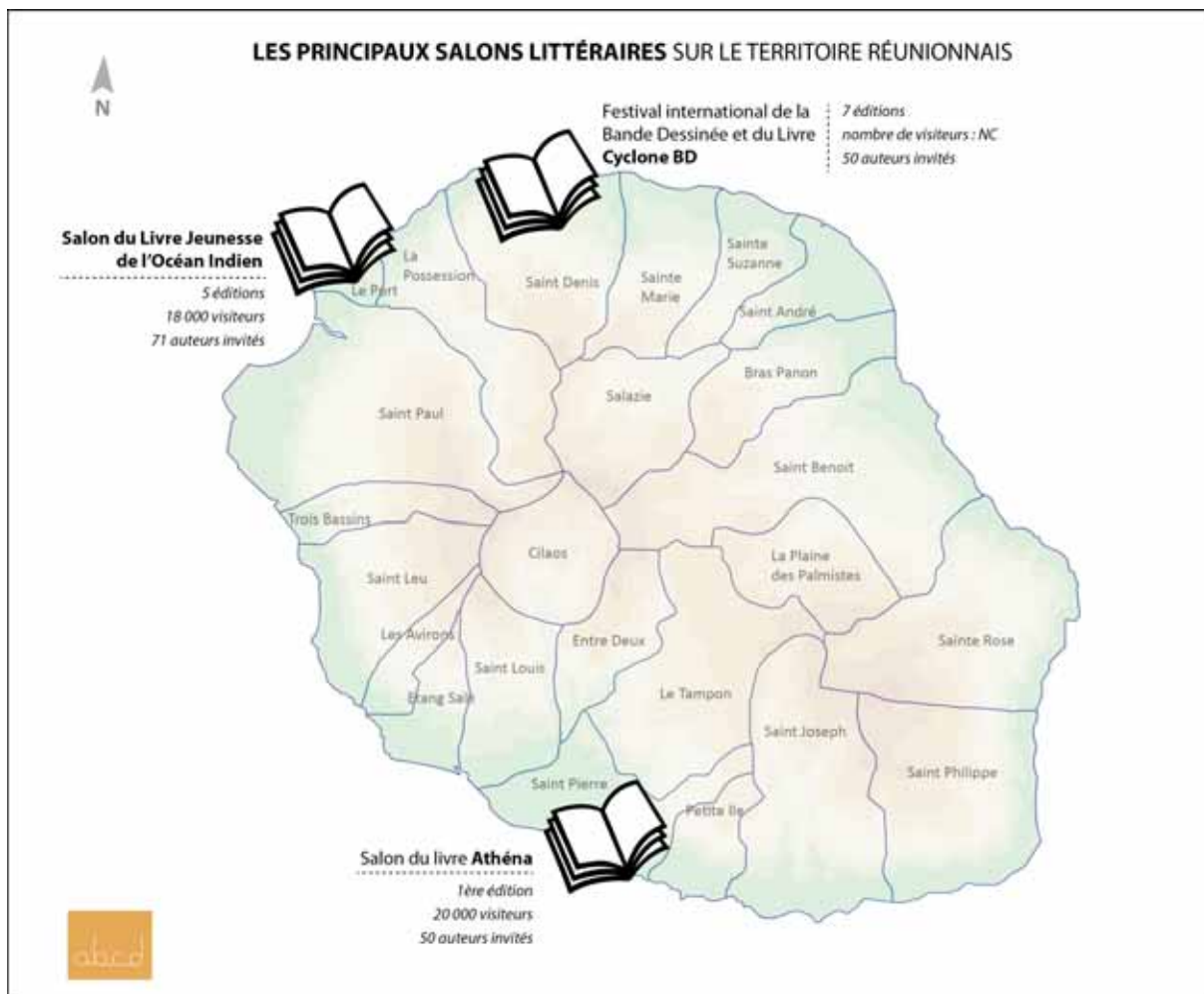
Notons tout d'abord que, dans cette réflexion, le volet associatif n'est pas exhaustif (le cadre de la commande passée à abcd se concentrait sur les acteurs de la chaîne du livre) mais quelques entretiens et repérages nous ont permis des échanges complémentaires quant à l'accès au livre et à l'écrit de la population.

Sans vision complète, nous pouvons toutefois souligner que le **tissu associatif est riche à la Réunion** et que la problématique de l'accès à la lecture et à l'écriture guide les projets de nombreuses associations.

Le panel des actions menées est également large : des ateliers d'écriture (par exemple Lilomots qui intervient dans de nombreuses bibliothèques), des lectures aux plus jeunes (par exemple par Lire et faire lire, Laféladi...), des bibliothèques de rue (ATD Quart Monde)... Parfois ces associations interviennent au sein des équipements de lecture publique (les ateliers d'écriture par exemple) ou construisent des collaborations (pour le prêt de document par exemple). Elles interviennent également en complémentarité voire en substitution dans des territoires éloignés géographiquement d'établissement public ou encore auprès de population qui ne passerait pas la porte d'une bibliothèque (un de nos échanges a fait remonter le problème d'accueil et le manque de convivialité des bibliothèques comme des freins à la fréquentation de certaines populations).



## 2.6 La vie littéraire : manifestations littéraires, les prix



### Des salons et manifestations reconnus et identifiés

- *Salon du livre de jeunesse de l'Océan Indien (Le Port)*

Porté par l'ADBEN et donc de nombreux bénévoles (dont de nombreux documentalistes), ce salon est proposé les années paires sur 5 jours depuis 2005. Une thématique est proposée par édition.

Au total : entre **18 et 20 000 visiteurs** par an, un rendez-vous attendu par les publics et des professionnels qui y participent.

De nombreux élèves accueillis : rencontres avec des auteurs, les acteurs de la chaîne du livre (éditeurs, libraires, bibliothèques), un moment privilégié et exceptionnel pour les jeunes réunionnais.

Des auteurs invités qui viennent de métropole, de la Réunion et de l'Océan Indien et qui bénéficient de défraiements et de rémunération pour certaines interventions (rencontres, formations). Un projet de résidence d'auteur par exemple.

Des déclinaisons des actions dans les bibliothèques durant le salon : accueil d'auteurs par exemple.

Des formations professionnelles très appréciées et qui permettent des échanges interprofessionnels.

Des partenaires publics (subventions et/ou soutiens indirects) : rectorat (détachement de 8 enseignants documentalistes sur la semaine du salon et une subvention), CNL, Ministère jeunesse et sport, fonds européens, DAC OI, CRDP, Conseil régional, Conseil général, villes du Port et de St Paul, TCO, les associations ABF, Réunion des Livres...

Un budget de 200 000 euros.

- *Festival international de la bande dessinée porté par l'association Cyclone BD (St Denis)*

8<sup>ème</sup> édition en 2013 : années impaires en alternance avec le salon jeunesse au Port (une présence sur des salons à l'étranger les années paires) dans le quartier Cathédrale sur 4-5 jours dont week-end et nocturne.

Des retours très positifs des auteurs/illustrateurs accueillis : entre 60 et 70 auteurs avec au moins la moitié de réunionnais. Le festival participe fortement de la dynamique de la bande dessinée sur l'île.

Soutiens publics notamment la DAC OI, le Conseil régional, la ville de St Denis.

Fragilité du portage associatif et de la pérennisation (par définition) du bénévolat (malgré une quarantaine d'adhérents).

- *Salon du livre Athéna (St Pierre)*

Tout jeune salon qui s'est déroulé les 4, 5 et 6 octobre 2013 pour sa première édition autour du thème "Vivre ensemble". Seul salon généraliste.

Une cinquantaine d'auteurs dont une part importante d'auteurs réunionnais, une dizaine d'éditeurs régionaux, des associations et 5 librairies.

Un travail important de médiation avec les scolaires : 1 500 élèves accueillis sur la journée du vendredi.

Une diversité d'activités : spectacles, conférences, rencontres avec des auteurs, lectures, tables rondes, brocante (qui a eu un certain succès)...

Une évaluation de **20 000 visiteurs**.

Notons également que les auteurs, les éditeurs et la littérature réunionnaise sont également présents au sein de manifestations pluridisciplinaires : Festival Alon Zafan et Tempo Festival à St Leu, Salon Fé Péi à St Denis, Zétinsel à Entre-deux...

### Différents prix littéraires

Divers prix littéraires à la Réunion permettent de valoriser la littérature (de la Réunion potentiellement mais pas seulement) auprès des publics et certains prix hors Réunion (en marge de certains salons) offrent une visibilité à la création réunionnaise :

- Grand Prix du roman métis - prix international de la ville de St Denis qui se décline pour les lycéens : 4<sup>ème</sup> édition en 2013, ce prix

valorise les littératures francophones qui s'inscrivent autour des valeurs d'humanisme, d'échanges et de diversité, une dotation de 5 000 euros est offerte au lauréat par la Ville de St Denis ainsi qu'une résidence pour le lauréat du Prix métis des lycéens.

- Prix Vanille (ex Prix de la Réunion des livres) : prix littéraire de la Réunion des livres, ouvert aux maisons d'édition de l'Océan Indien (fiction, jeunesse, BD et Beau livre) et valorisant la création régionale. Les ouvrages primés sont mis en avant par un bandeau signifiant le prix et des dotations en fonction de la catégorie (dotation numéraire, réalisation d'une illustration, exposition, présence à un salon).
- Prix du Paille en Queue remis par l'ADBEN à l'occasion du salon du livre de jeunesse de l'Océan Indien pour récompenser un auteur du salon (auteur venant de métropole, de la Réunion ou de l'Océan Indien).
- Un concours de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais, LanKRéol, est proposé depuis 2004 par le CCEE (Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement de la Réunion). Chaque année le "Pri LanKréol" est remis en octobre par les organisateurs du concours (CCEE, UDIR, Ligue de l'Enseignement, Conseil régional). Pour les 10 ans du prix, un CD de lecture des textes des 9 premiers lauréats est édité.
- Depuis deux ans, le prix « Coup de cœur des lecteurs Saint-Paulois » (première édition pour les adultes, seconde pour les jeunes lecteurs) récompense deux lauréats parmi des ouvrages d'éditions locales. En 2013, 207 classes de St Paul y participent (maternelle et primaire). Le prix est porté par la médiathèque, en collaboration avec une association.

Hors Réunion la création régionale a été récompensée à plusieurs reprises notamment au salon du livre insulaire d'Ouessant (Edgar le chat souris de Fabienne Jonca et Nancy Ribard pour les illustrations en catégorie jeunesse 2013 par exemple).

### **Une vie littéraire réelle qui souffre d'un manque de visibilité auprès du grand public**

En dehors des temps forts incarnés par les trois salons principaux, la vie littéraire reste un peu confidentielle.

Des rencontres en librairies ou par des cafés culturels (café Edouard par exemple ou la Cerise à St Paul) sont organisées régulièrement mais uniquement sur certaines communes de l'île.

Les médias locaux (papier, télé, radio) relaient assez peu la création littéraire régionale si ce n'est à l'occasion des événements phares tels que les salons. Nombreux acteurs regrettent l'absence d'émissions littéraires à la télévision alors que c'était le cas manifestement il y a quelques années. Ces médias sont très consultés par les réunionnais et constituent un champ à réinvestir pour gagner en visibilité et en sensibilisation des publics.

Notons, par ailleurs, l'existence toute récente d'une revue littéraire, Kanyar, qui repose sur la publication de nouvelles, poèmes, scénarii, pièces de théâtre à l'initiative d'auteurs réunionnais (et plus particulièrement du co fondateur du Cri du Margouillat) et plus largement...pilote par André

Pangrini depuis sa maison d'édition installée en métropole. La première édition est parue en mai 2013, le second recueil sortira en novembre 2013.

### Synthèse

Des manifestations bien ancrées qui suscitent une implication et une participation d'une grande partie des acteurs du secteur du livre, et favorise la transversalité entre les différents champs du livre. Une certaine fragilité toutefois du portage associatif (par exemple Cyclone BD).

Un vrai succès auprès du public de ces manifestations qui connaissent des chiffres de fréquentation très importants.

Une bonne dynamique des différents maillons de la chaîne du livre mais une vie littéraire qui reste confidentielle.

Un relais des médias à développer si l'on souhaite travailler sur l'impact de la création littéraire auprès d'un plus large public.

### **3 – SYNTHÈSE ET ENJEUX**

### 3.1 Synthèse transversale

---

La Réunion dans le domaine du livre et de la littérature bénéficie d'une **richesse réelle** : création, éditeurs plus nombreux et visibles, qualité en croissance, un réseau de bibliothèques et d'associations maillant le territoire, de nombreuses initiatives dans la lutte contre l'illettrisme.

Globalement, les acteurs souffrent d'une **certaine fragilité**. Les difficultés touchent particulièrement les entreprises de l'édition et de la librairie (tendance nationale) ou encore les bibliothèques publiques où le paysage régional fait apparaître des efforts importants et conjoints des collectivités et de l'Etat en investissement avec des efforts en fonctionnement qui ne suivent pas toujours.

Le **soutien des financeurs publics** est présent, en développement (notamment avec les aides récentes à l'édition de la Région) mais encore timide et parfois dispersé.

Il **manque encore de la connexion** entre tous les maillons de la chaîne du livre et ce, malgré l'existence d'une structure devant favoriser les échanges interprofessionnels, des temps forts (salons) qui permettent aux uns et aux autres de se rencontrer. La notion de chaîne du livre est prise en compte par les acteurs du livre et de la lecture mais les liens et interconnexions encore insuffisants (mais en progression).

### 3.2 Trois enjeux : professionnalisation, valorisation, développement des publics

---

#### 1- Professionnalisation des acteurs du livre et de la lecture

##### *Synthèse du diagnostic*

La **professionnalisation** du secteur a globalement augmenté mais il existe encore des marges de progression à tous les niveaux : les demandes de formation sont fortes y compris pour les auteurs, d'échanges professionnels et interprofessionnels de la part des acteurs.

##### *Problématiques à approfondir dans la suite de la réflexion*

Quels sont les besoins de formation par typologies de professionnels du livre et communes à l'ensemble de la chaîne du livre ?

Comment améliorer la qualité de la création éditoriale, quel accompagnement pour les auteurs ? Comment stimuler la création (résidences, bourses, prix...) ? Quel soutien apporter à la création au regard des enjeux culturels et patrimoniaux ?

Comment permettre aux libraires de rester compétitifs par rapport à la commercialisation sur Internet, et de mieux développer leurs valeurs ajoutées : conseil clientèle, marketing, nouveaux services numériques ?

Comment favoriser la coopération entre les acteurs de la chaîne du livre ? Quels types d'outils serait-il pertinent de partager ? Comment anticiper les évolutions liées au numérique ?

## 2 - Valorisation de la création littéraire de l'île localement et à l'extérieur

### *Synthèse du diagnostic*

La **valorisation de la production** reste encore difficile sur le territoire mais également à l'extérieur avec des difficultés pour sortir de l'île que ce soit pour créer ou diffuser la création (souvent le cas des productions régionales). Pourtant, le livre est vraiment un bien spécifique qui revêt des enjeux stratégiques et transversaux de par sa dimension économique autant que culturelle, sociale et patrimoniale.

### *Problématiques à approfondir dans la suite de la réflexion*

Comment mieux valoriser la littérature réunionnaise sur l'île ? Faut-il créer un nouveau temps fort, un événement ? Faut-il développer les transversalités pluridisciplinaires entre les formes artistiques en soutenant plus les liens écrit / oralité / musique...?

La création littéraire réunionnaise peut-elle être plus présente et/ou mieux valorisée dans les bibliothèques et médiathèques publiques ? Quelles actions faut-il mener en direction des médias réunionnais (journaux, télévisions, radios) pour en faire de réels relais de la création littéraire ?

Comment améliorer la visibilité de la création littéraire en dehors de l'île et sa diffusion (métropole, Océan Indien, international) ?

## 3 - Mieux toucher les publics

### *Synthèse du diagnostic*

L'**impact** de l'offre de lecture publique et de la littérature réunionnaise est **encore difficile** auprès de la population avec un accès aux ressources marqué par de fortes inégalités territoriales mais aussi des difficultés dans le rapport à l'écrit (taux d'illettrisme important et appétence qui semble moyenne pour le livre même au sein des populations sachant lire que ce soit en français ou en créole alors que l'oralité via certaines formes de spectacle vivant connaît un succès certain), la fréquentation des lieux culturels (pas toujours conviviaux et accueillants), le coût du livre pas vraiment accessible pour des populations au pouvoir d'achat modeste...

### *Problématiques à approfondir dans la suite de la réflexion*

Quelles actions mettre en place pour favoriser l'accès aux bibliothèques ? Les relations entre les acteurs (y compris le tissu associatif souvent au plus près des populations éloignées des lieux culturels institutionnels) doivent-elles évoluer et dans quelle direction ?

Comment les acteurs de la chaîne du livre peuvent-ils agir auprès des publics spécifiques (et notamment des personnes illettrées) ?

Comment atténuer les disparités géographiques et notamment la problématique des hauts ? Faut-il inventer de nouvelles formes de médiation pour désacraliser le livre ?

## **POURSUITE DE L'ÉTUDE**

Suite à ce travail de diagnostic, la seconde phase de travail consiste à travailler sur des propositions pour le schéma régional de la lecture publique et de la littérature réunionnaise.

Cette phase sera animée notamment par trois groupes de travail reprenant les enjeux transversaux identifiés lors de la phase de diagnostic :

- professionnaliser les acteurs du livre et de la lecture
- mieux toucher les publics
- valoriser la création littéraire de l'île localement et à l'extérieur.

Des axes stratégiques pour le futur schéma seront ensuite proposés et déclinés en plan d'actions détaillé.



## **ANNEXES**

## Liste des personnes interrogées

---

### Conseil Régional

- Jean-François SITA – Vice Président Délégué à la culture
- Valérie BENARD – Vice Présidente Déléguée à la lutte contre l'illettrisme
- Patrice BERTIL – Directeur de l'Action Culturelle et Sportive (DACS)
- Marie-Christine D'ABBADIE – Chargée de mission Schémas Régionaux Culturels
- Marie-Angèle RABANEDA – DACS Chef de projets culturels Pôle Grands Projets
- Anne HEBERT - Coordinatrice des Cases à Lire

### DACS

- Marc NOUSCHI – DAC
- Marie-Jo LO THONG – Conseillère livre et lecture

### Rectorat

- Yannick LEPOAN - Délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC)

### Conseil Général

- Catherine CHANE-CUNE – Directrice de la Culture

### CIREST

- Richard SOUPRAYENMESTRY – Chargé de mission – Direction de la culture et des sports.

### Auteurs

- Axel GAUVIN
- Isabelle HOAREAU-JOLY
- Serge HUO CHAO SI
- Fabienne JONCA
- Carpanin MARIMOUTOU
- Jean-François SAMLONG
- Daniel VAXELLAIRE
- Teddy IAFARE GANGAMA
- Francky LAURET
- Joëlle ECORMIER

### **Editeurs**

- Epsilon editions, Eric ROBIN
- Moka editions, Pierre-Yves JORDAN
- Océan Editions, Claudine SERRE
- Editions Orphie, Pascal FRAUDIN Directeur commercial à la Réunion
- Zebulo editions, Bruno GABA
- Azalées Editions, Christian VITTORI
- Livres sans Frontières, Gwenaëlle MONTAUBAN
- Editions du 4 Epices, Fabienne JONCA
- Editions Dodo Vole, Mary BATISKAF
- Tikouti, Laurence DALEAU
- UDIR, Jean-Francois SAMLONG
- Jade editions, Jean-Christophe VILLON
- Coccinelle édition (La p'tite scène qui bouge), Isabelle LE GUENAN
- Association Centre du Monde, Jean-Claude ANTOIR
- Editions Poisson Rouge OI, Colette BERTHIER
- Marmaille editions, Saliha YAHYAOU
- Océ India, Stéphanie LEGERON
- Zarlol editions, Laurent MEDEA

### **Librairies**

- A livre Ouvert, Joëlle PAYET
- Des Bulles dans l'Océan
- Librairies Autrement, Imran MOLLAN / Thierry ROUQUETTE
- Librairie Gérard, Olivier KOENIG
- Librairie Arc-en-Ciel
- Bédéland
- Le Calumet
- L'Echappée Belle
- La Colombe
- Librairie de la Ravine
- Librairie Jacques Cœur
- Librairie La Gaélite
- Les Mots Bleus
- L'Océana (Etang Salé)
- Le Cardinal
- Aux Arcades
- Librairie des Mascareignes

- Librairie de Paris

### **Bibliothèques**

- Bibliothèque municipale Cilaos, Jean Max TECHER
- Bibliothèque municipale André Malraux L'Etang Salé, Marie Line CADET
- Bibliothèque municipale Petite-Ile, Reine LASSEMILLANTE
- Bibliothèque municipale Marc Henry Pinot La Plaine des Palmistes, Nathalie BABILLON
- Bibliothèque municipale Salazie, Sylviane CHARLEMAGNE
- Médiathèque Auguste Lacaussade Saint André, Mme SOUILLOT (dir adjointe)
- Bibliothèque municipale Antoine Louis Roussin Saint Benoît, Lolita TECHER
- Maison de la communication François Mitterrand Saint Denis, Philippe MARTIN
- Bibliothèque Départementale de la Réunion, Laurence MACE
- Bibliothèque municipale de Saint Joseph, Fred FIGUIN
- Bibliothèque municipale de Piton Saint Leu, Jacqueline SPRAUL-RIVIERE
- Bibliothèque municipale Saint Louis, Brigitte NAGRE
- Médiathèque Leconte de Lisle Saint Paul, Dominique ENJALBERT, Stéphane AUGUSTE chef de projet Cimendef, Benjamine YOU SEEN, Solenn GAUVIN
- Bibliothèque municipale François Mitterrand Saint Philippe, Fabienne PAYET LAFOSSE
- Médiathèque municipale Raphaël Barquisseau, Saint Pierre, Linda KOO SEEN LIN
- Médiathèque municipale Sainte Marie, Noelle GARNIER
- Bibliothèque municipale Sainte Rose, Marie-Line DIJOUX (dir adjointe)
- Médiathèque du Tampon Le Tampon, Marie-Noëlle PERRINE
- Bibliothèque municipale Trois Bassins, Sylvie SEVERIN
- Médiathèque municipale de Bras Panon, Julie ROBERT
- Réseau des bibliothèques de la CINOR, Christine MOREAU
- Médiathèque intercommunale Aimé Césaire Sainte Suzanne, Cécile LAURET (dir adjointe)
- Bibliothèque municipale Les Avirons, Lina MAILLOT
- Bibliothèque Municipal Entre Deux, Roselyne DONZ
- Médiathèque HEVA La Possession, Nicole DYALL

### **Personnes ressources et associations**

- Centre de lecture-écriture environnement, Dominique DAMBREVILLE
- Centre académique lecture écriture (CALE Saint Leu), Pascale BLANCHET
- SCD Université de la Réunion, Sylviane TRIBOLLET
- Association « la Réunion des livres », Marie-Noëlle PERINNE, présidente, Annabelle ALBANY, responsable de projets
- Association des Documentalistes et Bibliothécaires de L'Education Nationale (ADBEN), Martine LE MAUX , présidente

- Association Proxima, Christine ANDRIA, responsable Case à Lire
- Mission Locale, Laurent VARANGUIEN, responsable Case à Lire St Paul
- MJC St Benoit, Mme BAUSSILLON et responsable Case à Lire
- Lire et Faire lire , Yasmina CHENINI
- ATD Quart Monde, Georges FAUBOURG
- Association Laféladi, Joëlle BRETHES

## **Composition du comité technique**

---

Région : MC d'Abbadie

Dac Oi : Marie-Jo Lo Thong

Littérature réunionnaise :

Jean-François Sam Long

Isabelle Hoareau

Daniel Honoré

« la Réunion des livres » : Marie-Noëlle Perinne, présidente

Chercheuse : Frédérique Hélias ,

Lecture publique :

Représentante de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF), Linda Koo Seen Lin  
présidente

Représentante du département, Bibliothèque départementale : Laurence Macé, directrice

Représentant (e) de l'Association des Documentalistes et Bibliothécaires de L'Education  
Nationale (ADBEN), Martine Le Maux, présidente

Représentant Carif Oref , Johny Dijoux, responsable du CIRILLE

Centre Culture Lecture Environnement du Brûlé, Dominique Dambreville

Economie du livre :

Olivier Koenig, librairie Gérard

Eric Robin, Epsilon Editions

Claudine Serre, Océan Editions

Christian Vittori, Azalées Editions

Gérard Doyen, Orphie, maison de diffusion et de distribution



6, boulevard de Strasbourg  
75010 PARIS  
Tél. : 01 55 34 99 40  
Fax : 01 55 34 99 41  
[www.abcd-culture.com](http://www.abcd-culture.com)

---